



FÉDÉRATION CINOV

MOTEUR

D'AVENIR



- > CONSEIL
- > INGÉNIERIE
- > NUMÉRIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2015

www.cinov.fr



FÉDÉRATION
CINOV

SOMMAIRE

EDITO DU PRESIDENT	6
Le Conseil d'Administration	7
Le code de déontologie	8
CINOV, une fédération représentative des TPE et PME des métiers de la prestation intellectuelle	9
CINOV, un partenaire fortement implanté dans les instances et organisations nationales et internationales	9
Conseil, Ingénierie, et Numérique : des métiers immatériels, invisibles, et pourtant, sans eux, bien des projets ne verraient pas le jour !	10
CINOV, un acteur professionnel et social privilégié	10
LES ACTIONS NATIONALES	11
LES ACTIONS FEDERALES	11
Les actions d'influence	11
Les objectifs poursuivis	11
Les activités principales de CINOV en 2015 sur ce domaine	13
LES COMMISSIONS FEDERALES	13
La Commission des Affaires Sociales et Formation	13
La Commission Economique	13
La Commission Développement Durable	14
La Commission Développement	14
La Commission Internationale	14
LES AFFAIRES SOCIALES ET FORMATION	15
Les enjeux du dialogue social et de la formation	15
Rôles et actions de la Commission Sociale et Formation de CINOV	15
Les accords de branche signés en 2015	16
Etudes réalisées par l'observatoire de branche (OPIIEC)	17
Actions spécifiques liées à la formation professionnelle	17
La formation, les certifications de branche	17
La promotion des métiers et de l'alternance	18
La validation des accords d'entreprises conclus sans délégué syndical	18
Négociations actuelles	18
Les services rendus aux adhérents	19
LES ACTIONS NATIONALES ET SYNDICALES	20
CINOV Conseil en Management	20
CINOV Construction	21
CINOV Coordination	22
CINOV Ergonomie	23
CINOV FIDI-Diagnostics	24
CINOV Géfil	25
CINOV GIAC	26
CINOV Industrie	27
CINOV Infrastructures et Environnement	28
CINOV-IT	29
CINOV Peps	30
CINOV Restauroconcepteurs®	31
CINOV SYPAA	32
CINOV Territoires & Environnement	33

LES ACTIONS REGIONALES	34
CINOV Antilles / Guyane	34
CINOV Aquitaine	34
CINOV Auvergne / Limousin	35
CINOV Bourgogne / Franche-Comté	35
CINOV Centre	35
CINOV Grand-Est	36
CINOV Ile-de-France	36
CINOV Languedoc-Roussillon	36
CINOV Midi-Pyrénées	36
CINOV Nord / Picardie	37
CINOV Normandie	37
CINOV Ouest Bretagne / Pays-de-la-Loire	37
CINOV Provence-Alpes-Côte d'Azur / Corse	38
CINOV Poitou-Charentes	38
CINOV Réunion / Mayotte	38
CINOV Rhône-Alpes	39
LES ACTIONS A L'INTERNATIONAL	40
LA COMMISSION INTERNATIONALE	40
CLUB EXPORT CINOV	40
FIDIC	40
EFCA	40
QUELQUES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2015	41
CINOV partenaire des BIM d'Or 2015 le 16 septembre 2015	41
Rencontres au Palais Bourbon le 26 mars 2015	41
L'ACTIVITE FORMATION	42
L'IPTIC en chiffres	42
Les temps forts de l'année 2015	42
BILAN FINANCIER 2015	43
LE RESULTAT DE L'IPTIC	43
PERSPECTIVES 2016	44
CHIFFRES CLES 2015	45
ORGANIGRAMME	46
GLOSSAIRE	47



Dominique SUTRA DEL GALY

Président fédéral

La fédération patronale CINOV représente 14 syndicats professionnels dans les domaines de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique. Elle se caractérise par une forte implantation territoriale à travers 16 chambres régionales, qui permettent une vie syndicale locale particulièrement active.

Syndicat patronal, la fédération patronale a pour objet premier de co-animer la branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs conseil et des sociétés de conseil. Elle est l'une des deux fédérations du collège patronal de cette branche, qui compte parmi les premières et dont les effectifs ne cessent de croître. Notre syndicat patronal est ainsi un acteur essentiel du jeu paritaire et travaille sur toutes les grandes questions sociales et formation. C'est ainsi que cette année nous avons notamment conclu un accord sur la complémentaire santé ou encore mis en place de nouvelles commissions paritaires régionales de l'emploi et de la formation professionnelle. Pour représenter l'ensemble de nos métiers, nos syndicats et chambres régionales se mobilisent toute l'année pour connaître les positions et les difficultés de nos entreprises et s'en faire l'écho à la « table paritaire ». Cette mobilisation permet d'assurer aussi le suivi et l'évaluation des mises en œuvre des accords sur le terrain.

Au-delà des accords paritaires sectoriels, notre fédération contribue particulièrement à faire vivre des relations sociales constructives et à anticiper les mutations des relations du monde du travail. Notre environnement professionnel extrêmement marqué par les innovations nous donne peut-être ici un temps d'avance. C'est ainsi, que nous portons régulièrement un mandat CGPME lors des grandes conférences sociales, que nous venons de créer un « think tank » avec des entreprises et des industriels pour mieux anticiper les effets des « disruptions » attendues etc.

Notre fédération regroupe des TPE et PME, dont les chefs d'entreprises sont des patrons qui ont créé leur entreprise à partir d'une expérience métier. Nous sommes dans un univers très marqué par cette dimension patrimoniale mais aussi par des relations sociales de proximité. Recruter, former et travailler avec un collaborateur dans une TPE/PME de 10 personnes, dans des métiers à forte valeur ajoutée, est un enjeu essentiel pour l'entreprise et ne peut se réaliser que dans des relations sociales étroites et de confiance. Une autre particularité nos entreprises, qui de par leur taille ne disposent quasiment pas d'accords d'entreprises, est d'être fortement intéressées et concernées par les accords de branche qui s'appliqueront. Ces spécificités propres à CINOV apportent un angle d'approche complémentaire aux partenaires sociaux. Ce sont aussi ces spécificités que nous souhaitons faire vivre à travers la représentativité de CINOV.

CINOV, Fédération représentative des métiers du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique, régie par la loi Waldeck-Rousseau de 1884 et les dispositions du Code du Travail, est administrée par son Conseil d'Administration fédéral.

Il est composé :

- Du Bureau fédéral, comprenant les présidents des syndicats membres, les vice-présidents, le past-président, le délégué général et le président fédéral
- De cinq présidents de régions élus annuellement par les membres de la Conférence Permanente des Présidents de régions

Le conseil d'administration

Dominique SUTRA DEL GALY

Président fédéral CINOV

Michel BARTOLI

Président de la région CINOV Bourgogne / Franche-Comté

Nicolas BOISARD

Président du syndicat CINOV Coordination

Didier BONNIN

Président de la région CINOV Midi-Pyrénées

Chantal BOURCIER

Présidente de la région CINOV Réunion / Mayotte

Frédéric BRUYERE

Président du syndicat CINOV Territoires & Environnement

Hubert CAMUS

Président du syndicat CINOV Peps

William CASSARD

Président de la région CINOV P.A.C.A / Corse et
Vice-Président en charge du développement

Gilles CHARBONNEL

Président du syndicat CINOV Construction

Patrice CHAUSSE

Président de la région CINOV Auvergne / Limousin

Jean-François FELIU

Président du Comité des sages

Eric GAUCHER

Président du syndicat CINOV GIAC

Béatrice GAVEAU-BONDU

Présidente de la région CINOV Normandie

Cyril GERNEZ

Président de la région CINOV Nord / Picardie

Lionel JANOT

Président du syndicat CINOV FIDI-Diagnostics

Frédéric LAFAGE

Vice-président en charge du social et formation

Alain LE DOSSEUR

Président de la région CINOV Languedoc-Roussillon

Jean-Marc LEVY

Président du syndicat CINOV Infrastructures et Environnement

William MEYER

Président du syndicat CINOV Géfif

Laurence MICHEL

Présidente du syndicat CINOV Industrie

Florent MILLOT

Président de la région CINOV Centre

Michel ORIONOT

Président de la région CINOV Poitou - Charentes

Jacques PEROTTO

Vice-Président en charge des régions

Gérard PINOT

Président du syndicat CINOV SYPAA

Dominique PINTO

Président de la région CINOV Champagne - Ardenne

ALAIN PRALLONG

Président du syndicat CINOV-IT

Michel PRIN

Président du syndicat CINOV Conseil en Management

Alain QUIDORT

Président du syndicat CINOV Restauconcepteurs©

Christian RAOUST

Président de la région CINOV Aquitaine

Jean-Luc REINERO

Président du syndicat CINOV Ergonomie

Dominique ROUSSEAU

Vice-Président en charge de la communication

Vincent SAVARINO

Président CINOV Alsace - Lorraine

Freddy SITCHARN

Président de la région CINOV Antilles / Guyane

Patrice UGUET

Vice-Président en charge des affaires intérieures

Jean-François UHL

Président de la région CINOV Rhône-Alpes

Vincent VANEL

Président de la région CINOV Ile-De-France

Jean-François VIDALIE

Président de la région CINOV Ouest Bretagne /
Pys-de-la-Loire

Thierry SANIEZ

Délégué général CINOV qui assure le secrétariat des instances

CODE DE DEONTOLOGIE CINOV

Pour être pleinement efficace, l'Ingénieur-Conseil doit recevoir une juste rémunération et :

- Accepter la responsabilité de la profession vis-à-vis de la Société
- Rechercher des solutions qui sont en accord avec les principes d'un développement durable
- Toujours préserver la dignité, l'honorabilité et la réputation de la profession
- Maintenir sa connaissance et sa compétence à un niveau en rapport avec le développement de la technologie, de la législation et de la conduite des affaires et appliquer compétence, attention et diligence requises dans les services rendus aux clients
- S'abstenir de fournir des services pour lesquels il n'aurait pas les compétences requises
- Agir en toutes circonstances dans l'intérêt légitime du client, fournir et accomplir les missions professionnelles avec intégrité et loyauté
- Etre impartial lors de la délivrance d'un avis professionnel, d'un jugement ou d'une décision
- Informer le client de tout conflit d'intérêt qui pourrait survenir dans l'accomplissement de sa tâche
- N'accepter aucune rémunération qui pourrait entacher l'indépendance du jugement
- Promouvoir le concept de la sélection par la compétence
- Ni par négligence, ni intentionnellement, ne jamais porter atteinte à la réputation ou au travail d'autrui
- Ne faire concurrence à ses confrères que de manière loyale, dans le respect du code éthique de la profession
- Ne reprendre le travail d'un autre confrère que si cela est expressément demandé par le client
- Face à la demande de réviser le travail d'un autre confrère, se comporter dans le respect d'une conduite professionnelle digne des règles de bienséance

CINOV, une fédération représentative des TPE et PME des métiers de la prestation intellectuelle

Au carrefour des questions sociétales et professionnelles, la Fédération CINOV, grâce à ses 14 syndicats, représente les métiers complémentaires de la prestation intellectuelle, du conseil, de l'ingénierie et du numérique et apporte son savoir-faire pour concevoir des solutions et des réalisations durables.

CINOV est l'une des deux fédérations représentatives de la branche conseil, ingénierie et numérique. Depuis plus de 100 ans, CINOV fédère 14 syndicats techniques et 16 chambres régionales. CINOV co-anime la Convention Collective Nationale de la branche conseil, ingénierie et numérique, dont dépendent 70 % d'ingénieurs et cadres, qui collaborent dans plus de 60 000 structures (plus de 20 000 en libéral), et parmi lesquelles plus de 80 % sont des PME/TPE. La spécificité de la Fédération est de regrouper de nombreux métiers complémentaires, ce qui lui confère une plus-value facilitant une approche globale des sujets.

CINOV, un partenaire fortement implanté dans les instances et organisations nationales et internationales

CINOV est membre fondateur et administrateur des principaux organismes nationaux et internationaux : les confédérations nationales CGPME et UNAPL, les fonds d'assurance formation FAFIEC et FIF PL, les organismes de qualification OPQIBI et OPQCM et les fédérations internationales et européennes FIDIC et EFCA.

La Fédération CINOV est également administrateur-fondateur de l'IPTIC Sasu (Institut de Promotion des Techniques de l'Ingénierie et du Conseil), administrateur de l'IDCE (Institut pour le Développement du Conseil d'Entreprise) et de l'OPIIEC (Observatoire Paritaire des métiers de l'Informatique, de l'Ingénierie, des Etudes et du Conseil).

Conseil, Ingénierie, et Numérique : des métiers immatériels, invisibles, et pourtant, sans eux, bien des projets ne verraient pas le jour !

Nos professions sont connues de tous : pas un hôpital, un lycée, une usine, une route, un immeuble, une voie ferroviaire, une logistique aéroportuaire, une organisation d'entreprise, un jeu vidéo, une application logicielle, une transition numérique, etc. ne se réalise sans le recours à nos métiers.

Ces services trop souvent mal identifiés sont la source essentielle d'économies financières, d'efficacité des projets et surtout garants d'une bonne qualité de vie pour les usagers. Ils sont notamment au centre des politiques de développement durable en favorisant l'approche globale et la prévention des nuisances dans un objectif d'efficacité économique.

Pour quelles missions ?

- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, (AMO)
- Maîtrise d'œuvre
- Pilotage, coordination
- Evaluation, audit
- Diagnostic
- Conseil
- Appui au pilotage de projet
- Conception
- Expertise
- R&D, ...



Qui sont nos membres ?

Des **structures à taille humaine qui offrent souplesse, proximité, réactivité, coût optimisé** et bien souvent, des expertises très ciblées, en France et à l'étranger.

A l'instar du Code de déontologie de CINOV, nos membres :

- Garantissent un conseil indépendant
- Participent régulièrement à des formations continues dans les domaines techniques et réglementaires
- Sont couverts par des assurances de responsabilité professionnelle sur les risques spécifiques à leurs métiers et aux prestations demandées.

CINOV, un acteur professionnel et social privilégié

Notre fédération représentative des TPE-PME de l'ingénierie, du conseil et du numérique est un interlocuteur. Et ce sur de nombreux sujets :

- En matière sociale, car elle co-anime l'une des principales branches.
- En matière de formation professionnelle, elle participe ainsi à l'administration d'un des principaux OPCA (FAFIEC)
- Elle réunit de nombreux experts sur des sujets liés à ses métiers (infrastructures, construction, énergie, numérique, environnement, ...)

CINOV s'implique fortement dans les domaines liés à l'activité économique de ses adhérents mais aussi sur l'environnement économique de la branche.

LES ACTIONS NATIONALES

Les actions nationales s'articulent à différents niveaux, fédéral, syndical et régional.

LES ACTIONS FEDERALES

Les actions d'influence

CINOV exerce de manière continue une activité de lobbying au niveau national mais également régional grâce à son implantation dans 16 régions. CINOV peut ainsi représenter les intérêts de ses professionnels et se faire l'écho de leurs propositions auprès des décideurs publics et économiques.

Les objectifs poursuivis

Il s'agit principalement de :

Sensibiliser et mobiliser les responsables institutionnels techniques, administratifs et politiques sur l'impact sectoriel des politiques publiques mises en place, les enjeux de normalisation, le positionnement stratégique et économique du secteur, ...

Défendre les intérêts des trois secteurs représentés (ingénierie, numérique et conseil) notamment par des actions de lobbying et une forte implication institutionnelle dans les instances et actions interprofessionnelles.

Les activités principales de CINOV en 2015 sur ce domaine

1. Réalisation d'une **cartographie d'influence** des principaux acteurs institutionnels et économiques avec qui entretenir des relations pour représenter les intérêts de la branche tant sur les plans économique et social que technique.

2. **Prise en charge de problématiques à forts enjeux** pour le secteur comme par exemple la concurrence de l'ingénierie publique :

- Amendements dans des textes de lois
- Sensibilisation des ministères compétents (cabinets et administrations)
- Sensibilisation et mobilisation d'autres acteurs de la filière
- Montage d'un projet de portail de l'ingénierie française indépendante (en cours)
- Réalisation, via l'observatoire de branche, d'une étude sur l'impact de cette concurrence et larges actions de communication sur cette base
- Rencontres et sensibilisation des parlementaires
- Rencontres institutionnelles avec mise en place de pistes de solutions avec d'autres institutionnels influents en la matière : ADF (Association des Départements de France), FEPL (Fédération des Entreprises Publiques Locales), ADCF (Association des Communautés de France), ...
- Mobilisation des parlementaires autour d'une rencontre nationale de l'ingénierie avec tous les acteurs de la filière pour évoquer les complémentarités des secteurs publics-privés (programmation en cours)
- Mise en place d'un outil à destination des collectivités pour une meilleure visibilité et lisibilité de l'ingénierie sur les territoires à travers un nouvel annuaire CINOV avec champs de recherches adaptés aux besoins des collectivités (livraison fin 2016)
- Saisine de la médiation des entreprises au niveau interprofessionnel
- Participation à des échelons régionaux et/ou départementaux à des chartes d'engagements entre ingénierie publique et ingénierie privée.

3. **Actions de lobbying** et participation à des concertations publiques sur plusieurs textes ou projets :

Loi NOTRE avec proposition d'amendements
Réforme des marchés publics (ordonnance + décret): contribution écrite + contacts institutionnels
Loi pour une République numérique (toujours en cours)

Loi Création Architecture et Patrimoine avec proposition d'amendements
Participation au rapport « aménager les territoires urbains et périurbains » dans le cadre des assises de la ruralité
PTNB (Plan national de Transition Numérique du Bâtiment)

4. Forte **activité d'influence** auprès des confédérations :

Plusieurs mandats détenus par CINOV à la CGPME (dont commission Environnement et Développement Durable comité exécutif, commission sociale, commission numérique et mandats extérieurs comme l'ANACT, le conseil supérieur du bruit, ...)

Plusieurs mandats détenus à l'UNAPL dont un siège au Bureau et plusieurs mandats dans les commissions.

5. Participation active à plusieurs instances :

CSCEE (Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Energétique)

Mandat de secrétaire général et de vice-président de l'OCPP (Observatoire de la Concurrence Public Privé)

6. Participation à l'**amélioration de la filière** grâce à une activité interprofessionnelle croissante :

- Membre du groupe interprofessionnel « commande publique » avec notamment le CNOA, le ministère de la culture, la MIQCP, Syntec Ingénierie, ... pour travailler plus efficacement sur les sujets filières propres à la commande publique et proposer des outils qui œuvrent pour l'amélioration de la qualité de la filière :

Réflexions collectives

Travail en cours pour fournir une convention type de groupement en conception-réalisation

Création de modèles de marchés de maîtrise d'œuvre à destination des collectivités et des professionnels

Rédaction de guides pédagogiques, de référentiels sur la commande publique de maîtrise d'œuvre.

- Administrateur des organismes de qualification de la filière (OPQIBI, OPQTEC, ISQ, ...).

Ces activités illustrent l'implication de CINOV à défendre les intérêts de ses membres et à participer activement au fonctionnement et à l'amélioration continue de la filière. Ces actions ont des objectifs économiques, techniques mais aussi en matière sociale et formation. On notera sur ces derniers points que chaque action s'accompagne dans la quasi-totalité des cas d'une dimension sociale et formation en lien avec la branche que nous représentons. En effet, à chaque fois, en lien avec les activités paritaires, nous recensons et analysons les liens et conséquences que cela a ou aura au niveau des questions sociales et concernant l'évolution des métiers et des besoins en formation. Ainsi par exemple sur la question de l'ingénierie publique, il s'agit de pouvoir mieux délimiter les champs respectifs des ingénieries publique et privée pour anticiper les besoins de compétences de cette dernière et les conséquences sur le nombre et les profils attendus.

Certains sujets, identifiés comme des thématiques prioritaires et de long terme pour les membres de CINOV, se traduisent par la structuration de commissions très actives.

LES COMMISSIONS FEDERALES

Ces commissions fédérales permettent un travail croisé et des approches transversales entre l'ensemble des syndicats. Cela afin de créer de la valeur ajoutée, ce qui est une spécificité et une richesse pour CINOV.

A l'identique, l'ensemble de ces commissions échangent grâce aux différents regards de leurs membres et au travail des personnels permanents. Cela permet notamment dans le domaine des questions sociales d'analyser et d'identifier les besoins, les problèmes mais aussi les bonnes pratiques qui nous serviront à alimenter notre activité dans le secteur. C'est aussi le cas dans les domaines de la formation où nous pouvons ainsi faire remonter les besoins et les demandes de nos syndicats et métiers.

La Commission des Affaires Sociales et Formation

(Voir page 13)

La Commission Economique

Récemment créée, cette commission a pour vocation de travailler sur l'environnement économique de CINOV en proposant des actions de lobbying et la mise en œuvre de projets ou d'études. Regroupant des membres des divers syndicats, elle facilite, par l'échange, l'émergence de sujets communs et l'identification de sujets ou d'actions économiques en lien avec nos métiers. Se réunissant mensuellement, elle permet de travailler sur des projets concrets et d'être force de propositions pour les syndicats.

Développer une activité de lobbying

La Commission Economique étudie et analyse régulièrement les principaux textes de lois et réformes impactant notre périmètre économique. Au cours de cette année, elle a travaillé sur de nombreux sujets comme le développement de l'ingénierie publique, la transposition en droit interne de la Directive marchés publics, la médiation, ... Elle propose également des sujets intéressant la défense de ses entreprises.

Développer une logique de réseaux économiques et de regroupement de compétences complémentaires

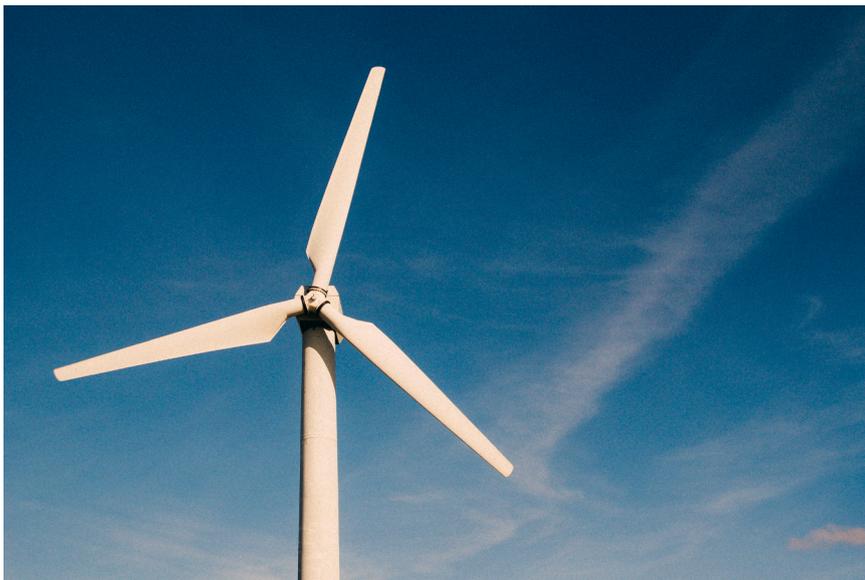
Les membres de CINOV sont exclusivement des TPE et PME dans le domaine des prestations intellectuelles. Face à la massification croissante des marchés et aux rythmes soutenus des innovations dans notre secteur, l'urgence de se structurer en réseaux s'impose. Il ne s'agit pas seulement d'être plus visible mais de sortir d'une expertise pour s'agréger d'autres compétences et proposer aux clients une offre élargie.

Développer des projets pour promouvoir l'activité économique

Souvent mal ou peu identifiés les métiers de la prestation intellectuelle ont des difficultés à faire reconnaître (et donc valoriser) leur plus-value dans les projets. Cette question de la reconnaissance de nos métiers est pour la Commission Economique un préalable à de nombreuses actions comme par exemple la lutte contre les « prix bas ».

En 2015, la Commission a travaillé sur un projet de baromètre économique qui permettrait d'évaluer l'adaptation de l'ingénierie et du conseil aux outils numériques ainsi que sur un projet d'annuaire orienté vers le client.

La Commission Développement Durable



Cette Commission permet aux adhérents d'aborder des questions transversales en lien avec les évolutions attendues d'un mode de développement plus durable et notamment sur les questions liées aux économies d'énergie, aux usages et à l'innovation. Par l'intermédiaire de cette Commission et de ses membres, CINOV est un acteur influent de la Commission Environnement et Développement Durable de la CGPME.

Un fort engagement lors de la COP 21

La Commission Développement Durable s'est particulièrement mobilisée dans la préparation et au moment de la COP 21. CINOV a encouragé certaines pratiques visant à atteindre l'objectif des 2 degrés, notamment en :

Sensibilisant aux enjeux et solutions liés au climat
Encourageant des innovations métiers liées aux solutions bas carbone et d'adaptation
Echangeant régulièrement avec les parties prenantes concernées.

A noter la présence de CINOV sur les stands CGPME et de l'Association HQE lors de la COP 21 au Grand Palais et sur le site des négociations au Bourget.

Mais aussi...

Des contributions techniques apportées lors de différents débats parlementaires comme lors du projet de loi transition écologique, ou la création de l'Agence de biodiversité.

La participation à des salons comme World Efficiency du 13 au 15 octobre 2015 et Planète PME les 17 et 18 juin 2015, Batimat du 2 au 6 novembre 2015 et la COP 21 du 4 au 10 décembre 2015...

La Commission Développement

Afin de poursuivre notre vocation de représentativité, une Commission Développement composée de représentants des syndicats membres, travaille autour de stratégies liées au recrutement de nouveaux membres et de groupements ou associations déjà constitués.

La Commission Internationale

(Voir page 40)

De nombreux projets et actions...

CINOV participe activement aux instances de l'Association HQE et à la plateforme collaborative au service des professionnels de la Construction et de la Ville durable (Construction 21). Cette dernière permet aux professionnels d'échanger et de créer des communautés expertes.

CINOV est également présent au Comité Technique de la base INIES, base de référence sur les caractéristiques environnementales et sanitaires des produits de construction, gérée par tous les acteurs du secteur. Elle met ainsi à disposition plus de 780 fiches de déclaration environnementale et sanitaire renseignées par les industriels volontaires.

Un appui a également été apporté à l'organisation d'un « Tour de France Empreinte climat, Bilan et Solutions » porté par le syndicat CINOV Territoires & Environnement notamment au cours de son étape parisienne le 5 juin 2015.

LES AFFAIRES SOCIALES ET FORMATION

Les enjeux du dialogue social et de la formation

La Fédération CINOV participe au dialogue social de branche au profit de ses syndicats adhérents et des entreprises qu'ils regroupent, principalement des TPE/PME. D'une manière générale, en tant qu'organisation professionnelle représentative, elle est acteur de la négociation collective pour l'ensemble des entreprises relevant de la CCN des Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs conseils et sociétés de conseils (IDCC 1486) et signe pour leur compte les accords ayant vocation à gouverner les relations de travail.

La convention collective a en effet une fonction régulatrice destinée, en particulier à limiter les distorsions de concurrence entre les entreprises du secteur. Elle permet aux TPE/PME qui n'ont pas ou peu de dialogue social interne, faute de représentant syndicaux ou d'institutions représentatives du personnel, d'accéder à des dispositifs juridiques dont la mise en œuvre est subordonnée par la loi à l'existence d'un accord collectif.

A cet égard, les enjeux du dialogue social sont d'autant plus forts pour la Fédération CINOV que 83 % des entreprises de la branche ont un effectif inférieur à 10 salariés (96 % des entreprises ont moins de 50 salariés).

Dans ce contexte, [au cours de l'année 2015](#), la Fédération CINOV a réaffirmé à plusieurs reprises aux pouvoirs publics concernés (cabinet du ministère du travail, Direction Générale du Travail) la nécessité de préserver une juste représentation des TPE/PME dans le dialogue social de branche.

Sans qu'il soit possible d'établir une corrélation avec le résultat des négociations de branche, on relève que le climat social des entreprises adhérentes de CINOV est bon (à 89 %) et s'améliore par rapport à l'année précédente.

Rôles et actions de la Commission Sociale et Formation de CINOV

La Commission Sociale et Formation (CSF) est l'une des instances consultatives de la Fédération CINOV. Elle traite des sujets relatifs au dialogue social de branche, à la formation et, d'une manière générale, de toute problématique liée au droit social, à la protection sociale et aux relations sociales, susceptible d'impacter les entreprises adhérentes de CINOV en qualité d'employeur ou de professionnel libéral.

Elle est composée d'une trentaine de représentants des entreprises adhérentes et présidée par Frédéric LAFAGE, vice-président de CINOV en charge des affaires sociales et de la formation. La plupart de ses membres sont mandataires de CINOV dans les multiples instances paritaires de la branche (CPCCN, CPNEF, VASDS, FAFIEC, OPIIEC, OPNC, CPREFP, ADESATT) ou au sein d'organisations interprofessionnelles (CGPME, UNAPL, FIF PL).

Les membres de la CSF sont issus de différents syndicats de CINOV, afin d'assurer une pluralité d'approches des sujets évoqués et une représentation de la diversité des métiers fédérés chez CINOV.

Comme nous l'avons dit précédemment, elle est alimentée par l'ensemble des travaux et actions des autres commissions, des syndicats et régions. Ce sont l'ensemble des activités qui permettent après analyses d'identifier les sujets à traiter. Dans l'autre sens, l'ensemble des travaux et missions de la Commission Sociale et Formation se font en lien avec l'ensemble des instances fédérales et syndicales. La Commission Sociale et Formation est la passerelle entre ces dernières et les organisations représentatives de salariés permettant d'organiser le dialogue social.

Les questions sociales et formation sont ainsi consolidées au niveau fédéral, ce qui explique que l'ensemble des syndicats membres aient « mandaté » la Fédération pour les représenter au niveau paritaire.

La CSF se réunit mensuellement pour :

- Participer à la construction des positions politiques portées par CINOV dans le cadre du dialogue social de branche
- Participer à la construction des positions politiques portées par CINOV auprès des pouvoirs publics
- Assurer une information générale des mandataires sur les sujets sociaux
- Assurer une information des syndicats membres de CINOV sur les travaux paritaires de branche.

En 2015, deux séminaires spécifiques d'une journée ont été consacrés à la formation des mandataires de CINOV aux enjeux de la négociation collective de branche, et aux aspects techniques de la CCN des Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs conseils et sociétés de conseils.

Les accords de branche signés en 2015

Dans le cadre de son agenda social 2015, CINOV a activement participé aux négociations de branche qui ont permis d'aboutir à la signature des accords suivants :

- Accord du 20/01/2015 modifiant l'accord du 30/10/2008 sur la CPNE : il a pour objet de réviser les conditions d'examen par la CPNE des demandes de financements d'actions de formation au profit des salariés appartenant à une entreprise ayant décidé de mettre en place un plan de sauvegarde de l'emploi
- Accord du 17/03/2015 sur le FAFIEC (le Fonds partenaire de la branche) : il a pour objet de prendre en compte les dispositions de la loi du 5/03/2014 et d'adapter en conséquence les règles de fonctionnement du FAFIEC
- Accord du 25/06/2015 sur la formation professionnelle et l'apprentissage : cet accord a pour objet de traduire dans la branche la réforme de la formation professionnelle issue de l'accord national interprofessionnel du 14/12/2013 et de la loi du 5/03/2014
- Accord du 25/06/2015 sur les CPREFF : il a pour objet de généraliser, sur l'ensemble du territoire, la création expérimentale de Commissions Paritaires Régionales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. La branche avait anticipé cette évolution avec deux régions tests : CINOV Nord-Picardie et CINOV Rhône-Alpes. Cet accord va induire une mobilisation de CINOV pour renforcer son maillage territorial en identifiant des référents en capacité de promouvoir la politique emploi/formation de la branche auprès des pouvoirs publics locaux
- Accord du 7/10/2015 sur la complémentaire santé : cet accord a pour objet de créer une couverture collective des salariés en matière de frais de santé. Le régime qu'il instaure est construit sur un socle de base et des options dont le coût a été négocié nationalement au terme d'un appel d'offres (trois organismes assureurs sont recommandés). Cette négociation était rendue obligatoire par la loi et avait préalablement abouti à un accord de méthode signé au niveau de la branche la même année
- Une évolution de l'accord de 2015 est en cours pour tenir compte des dispositions introduites depuis dans la loi pour les salariés en contrat court ou employés à temps très partiel (« versement santé »).

Les organisations syndicales de salariés ont signé majoritairement ces différents accords selon la répartition suivante (cumul de l'audience des syndicats signataires) :

	Pourcentage total des organisations syndicales signataires
Accord CPNE - PSE	80,74%
Accord FAFIEC	100%
Accord CPREFF	100%
Accord formation professionnelle	100%
Accord complémentaire santé	33,67%

Chacun de ces accords a été étendu par arrêté ministériel publié au Journal Officiel.

Etudes réalisées par l'observatoire de branche (OPIIEC)

Dans le cadre de sa participation aux travaux de l'observatoire de la branche (présidé par Bernard GATTI), CINOV a contribué à la réalisation de plusieurs études :

Etude sur la baisse de l'investissement public et le développement de l'ingénierie (para)publique : quelles conséquences pour l'ingénierie privée

Mise à jour des référentiels métiers de la branche

Etude sur les formations et compétences Big data et Cloud Computing en France.

Par ailleurs, plusieurs études ont été lancées ou sont en cours de réalisation :

- Etude sur l'attractivité des métiers du numérique et de l'ingénierie pour les publics féminins en France
- Etude sur l'observatoire dynamique des métiers de la branche, dite GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois & Compétences) étape 4
- Etude sur l'état des lieux des métiers et l'emploi des activités de l'ingénierie et du conseil en environnement : diagnostic et identification des besoins
- Etude sur l'évolution de l'ingénierie française de la construction liée au BIM (Building Information Modeling)
- Etude sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la branche en matière d'emploi et de formation
- Etude sur les contrats de travail atypiques.

La contribution de CINOV à ces travaux s'est traduite par :

La participation de représentants aux différents comités de pilotage

La désignation d'experts (essentiellement des dirigeants d'une entreprise adhérente).

Actions spécifiques liées à la formation professionnelle

Afin de répondre aux besoins spécifiques de formation de ses adhérents et des entreprises relevant de la branche, CINOV a porté des projets relevant de dispositifs créés paritairemment et mis en œuvre par le FAFIEC : les Actions Collectives Nationales (ACN), intégrant un catalogue de formations « clé en main » mis à disposition des entreprises sur l'ensemble du territoire et bénéficiant d'une prise en charge spécifique (à hauteur de 100 % des coûts pédagogiques), et un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).

CINOV a également poursuivi des partenariats pour assurer la promotion des métiers de la branche.

La formation, les certifications de branche

En 2015, CINOV été à l'initiative de la création de deux projets :

- Une ACN « Maquette numérique » : elle présente un enjeu important pour les entreprises de l'ingénierie confrontées à un nouvel enjeu de compétitivité mais aussi d'évolution importante des méthodes de travail et des compétences, qui à terme aura un impact sur les entreprises elles-mêmes
- Un CQP « Géomaticien » : à la demande de CINOV, la Branche a réalisé une étude d'opportunité relative à la création de cette certification. En effet, sur ce métier émergent, les entreprises adhérentes déplorait un manque de formation structurée et notamment d'un diplôme répondant à leurs besoins spécifiques, autant dans le secteur du numérique que de celui de l'ingénierie. Cette étude a effectivement confirmé la nécessité de créer ce CQP afin de remédier à un manque de formation initiale ou continue, et de permettre l'évolution et la reconnaissance de salariés déjà en poste au sein des entreprises concernées.

En parallèle, CINOV a continué à défendre les intérêts des TPE/PME en créant des conditions favorisant leur accès à la formation, notamment à travers le Plan TPE/PME. Celui-ci permet de soutenir un projet de développement de l'entreprise et de montée en compétences de salariés appelés à de nouvelles responsabilités (dispositif initialement destiné aux entreprises de moins de 10 salariés, puis étendu aux entreprises de moins de 20 salariés, et de moins de 25 salariés).



En 2015, cette démarche a permis la réalisation des projets suivants :

Depuis plusieurs années, CINOV a mis en place une politique de partenariats avec des écoles (IUT, ...) proposant des cursus dans les domaines de l'ingénierie, du conseil et du numérique, afin d'informer les étudiants sur la diversité des métiers existant dans les cabinets de conseil et les bureaux d'études, et sur les possibilités d'évolution offertes notamment par les TPE/PME où autonomie et polyvalence sont des qualités nécessaires et reconnues.

- Promotion des métiers techniques et scientifiques auprès des jeunes femmes sur le territoire de la communauté d'agglomération de Plaine Commune (département 93) : l'action a été coordonnée par le Comité pour la promotion des droits des femmes (Ville de La Courneuve), l'année 2015 étant consacrée à l'action pilote avec une réunion-débat en direction des parents et des jeunes et le lancement du club Femmes Tech. Ce club met en relation les jeunes femmes qui veulent s'orienter vers des études techniques et scientifiques et celles qui sont déjà engagées dans ces études ou travaillent dans des domaines plutôt connotés masculins.
- Partenariat avec l'Institut d'Urbanisme de Paris (IUP) : cet institut, qui fait partie de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC), délivre un master unique en France en aménagement et urbanisme. Il attire des étudiants ayant eu des formations initiales très diverses en géographie, architecture, sociologie, sciences politiques, ingénierie, etc.
- Intervention des professionnels de nos entreprises sur des forums métiers dans les régions, sur les salons nationaux et internationaux, au sein d'établissements et d'écoles : pour appuyer ces interventions la Fédération CINOV a créé des outils audiovisuels permettant d'apporter des éléments de réponse et d'information à partager avec les étudiants sur les métiers de la Branche. Ces supports ont également vocation à être relayés via les sites web et comptes sociaux de CINOV.
- Promotion de l'alternance : CINOV plébiscite les formations en alternance qui permettent de recruter et former les collaborateurs, et ainsi de pallier certaines difficultés de recrutement en favorisant une intégration rapide des jeunes. Dans ce contexte, CINOV apporte un soutien aux formations en alternance, par le biais de partenariats avec les établissements concernés, notamment pour créer des sections apprentissage en lien avec ses activités. En 2015, elle a soutenu de cette manière l'ouverture d'un BTS Services Informatiques aux Organisations en apprentissage portée par le CFA AGEFA PME Picardie, situé à Boves (80).

Dans le cadre d'un partenariat avec cet établissement et afin de contribuer à la promotion de ce métier et à son développement, la Fédération CINOV est intervenue en soutien d'actions de communication et de promotion de l'IUP auprès des jeunes, en faveur de cette filière spécifique.

La validation des accords d'entreprises conclus sans délégué syndical

Depuis 2011, la branche s'est dotée d'un dispositif de validation des accords d'entreprise conclus sans délégué syndical. En pratique, il permet aux entreprises ayant un effectif compris entre 11 et 50 salariés de conclure des accords avec leurs institutions représentatives du personnel (CE, DP, DUP), principalement sur des sujets liés à l'aménagement du temps de travail.

CINOV - plus particulièrement son service social et formation – assure le secrétariat de la commission paritaire chargée d'examiner ces accords.

En 2015, la commission paritaire a traité 144 dossiers (contre 186 en 2014), traduisant une première inflexion d'activité du dispositif après une montée en charge assez forte sur les premières années. La relative complexité de la procédure de validation peut expliquer ce résultat. En effet, nombreux sont les dossiers incomplets ou invalides au regard de la procédure.

L'année 2016 permettra de vérifier si l'évolution observée est tendancielle, sachant par ailleurs qu'elle pourrait être influencée dans un sens comme dans l'autre par une modification du contexte législatif :

- La loi « Rebsamen » qui a supprimé le seuil de 200 salariés (qui excluait du dispositif les entreprises ayant un effectif supérieur)
- La loi « travail » qui élargit les possibilités de mandatement syndical pour conclure un accord d'entreprise.

En tout état de cause, CINOV va proposer une simplification de la procédure pour remédier aux difficultés matérielles constatées.

Négociations actuelles

Pour 2016, outre les négociations annuelles obligatoires, la Fédération CINOV envisage d'engager avec les partenaires sociaux les négociations sur les thématiques suivantes :

- La diversité
- La prévoyance
- La complémentaire santé (révision de l'accord du 07/10/2015)
- Le temps de travail
- Les classifications
- La restructuration des branches professionnelles (point inscrit dans le projet loi « travail » qui prévoit de parvenir à un paysage conventionnel restructuré autour de 200 branches d'ici trois ans).

Par ailleurs, la négociation entamée fin 2015 sur le travail de nuit se poursuit en 2016, les astreintes et le travail posté. L'objectif est de clarifier le cadre d'intervention des salariés qualifiés - ou non - de travailleurs de nuit et de poser des règles en matière d'astreintes. La durée de négociation pourrait être impactée par l'évolution du contexte législatif.

Les services rendus aux adhérents

La dimension servicielle de CINOV en matière sociale et de formation s'articule autour d'un pôle de 4 personnes en charge d'informer et d'accompagner les entreprises dans l'application de la CCN et des accords périphériques.

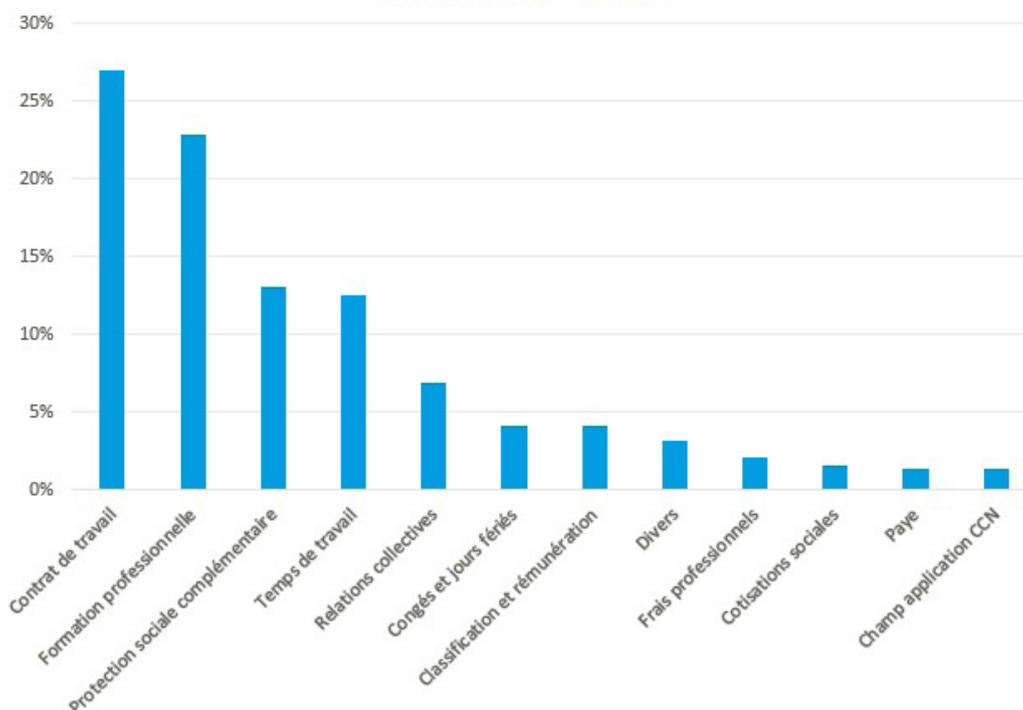
- Réponse aux sollicitations des adhérents en matière de droit du travail, de protection sociale, de formation
- Diffusion périodique auprès des adhérents « d'infos mails » (lettres d'information électroniques) sur des thématiques variées permettant en particulier d'être au fait des dernières évolutions conventionnelles.

En 2015, l'actualité a été dominée par la généralisation de la complémentaire santé et la réforme de la formation professionnelle

Rédaction et actualisation des fiches pratiques portant sur la convention collective, le droit du travail, la formation professionnelle publiées sur le site internet cinov.fr.

En matière sociale et formation, les questions posées par les adhérents en 2015 se répartissent ainsi :

Questions traitées par le service social et formation



LES ACTIONS NATIONALES ET SYNDICALES

On rappellera que CINOV est une fédération de 14 syndicats ayant leurs activités propres. Voici un aperçu synthétique pour chacun d'eux.

CINOV Conseil en Management



Président : Michel PRIN

Le syndicat national du conseil en management (**CINOV Conseil en Management**) regroupe les professionnels des métiers de la prestation intellectuelle, conseil et ingénierie de projets.

Le syndicat national de conseil en management s'est fixé pour objet d'assurer la représentation de la profession auprès des pouvoirs publics au niveau national mais également au niveau régional. Afin d'améliorer sa visibilité et de faire connaître le potentiel des cabinets de conseils des adhérents, **CINOV Conseil en Management** mène des actions en direction des acteurs du monde économique et institutionnel.

Le syndicat travaille aussi à la question de la qualité de la prestation et l'amélioration des compétences. Il participe donc aux travaux de :

- L'ISQ (organisme de qualification des entreprises de prestations de services intellectuels qui regroupe l'OPQCM et l'OPQF)
- L'IDCE (Institut pour le Développement du Conseil et de l'Entreprise)

Au cours de l'année 2015, le syndicat a mené plusieurs actions en faveur de la reconnaissance du métier, mais aussi plus directement en faveur de ses adhérents. Des groupes de travail se concertent en particulier sur :

- La normalisation : la Norme européenne Conseil en Management fait l'objet d'un projet d'extension au niveau (ISO)
- L'assurance responsabilité civile professionnelle qui permet aux adhérents de bénéficier d'une assurance offrant des garanties adaptées à leurs prestations
- L'accompagnement des adhérents traversant une période difficile (cellule de crise pour confrères en difficultés avec l'élaboration gracieuse d'outils d'analyse)
- L'analyse des difficultés rencontrées et propositions en lien avec la Commission Sociale et Formation
- La réflexion amont sur la mise en place d'une médiation au niveau du paritarisme et des questions sociales.

Par ailleurs, le syndicat a participé à plusieurs manifestations régionales et lancé des actions de communication. Dans le souci de mieux répondre à leurs attentes, le syndicat national du conseil en management interroge régulièrement ses adhérents et définit ses priorités d'actions en fonction des informations recueillies lors de ses enquêtes.



Président : Gilles CHARBONNEL

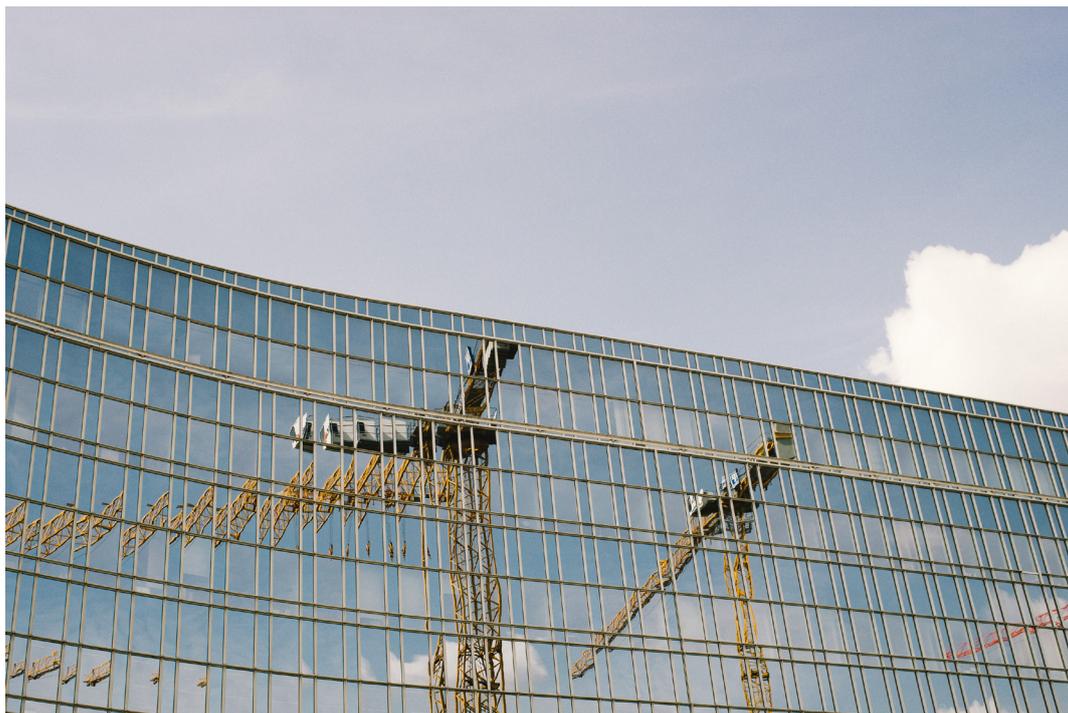
Le syndicat CINOV Construction regroupe tous les professionnels de l'ingénierie et du conseil intervenant dans tous les domaines fonctionnels du bâtiment et des ouvrages de génie civil (énergie et fluides, électricité, génie civil - structure, géotechnique tous corps d'état, ...)

CINOV Construction assure la promotion et la défense de ses adhérents et les représente dans tous les domaines liés à la diversité des métiers exercés. L'un de ses objectifs majeurs est d'assurer, face aux partenaires, aux institutions et aux maîtres d'ouvrages, une représentation professionnelle unitaire et solidaire.

Au sein du syndicat sont constitués des groupes métiers qui fonctionnent comme des commissions permanentes sur des problématiques techniques, réglementaires, assurantielles et éventuellement commerciales spécifiques à chaque métier.

En 2015, CINOV Construction s'est notamment impliqué sur les actions suivantes :

- Présence active au sein du Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Energétique (CSCEE)
- Elaboration d'une nouvelle version de la Charte RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour les études et participation au comité de suivi de cette charte pour suivre la mise en place de l'éco-conditionnalité de certaines aides d'Etat ou de l'Ademe
- Suivi des travaux concernant la Garantie de Performance Energétique Intrinsèque afin d'encadrer la notion de GPEI
- Participation au programme PACTE (Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Energétique) qui a pour objectif d'accompagner la nécessaire montée en compétence des professionnels du bâtiment dans le champ de l'efficacité énergétique, et ce, afin de renforcer la qualité dans la construction et de réduire la sinistralité
- Mise à jour de l'accord-cadre avec le CSTB pour la mise à disposition à des conditions avantageuses de l'outil d'accès aux textes techniques et réglementaires du bâtiment : textes législatifs, DTU, Eurocodes, normes, ...
- Promotion des métiers du syndicat à travers la participation à des conférences (salon Batimat, World Efficiency, ...)
- Participation à des actions dans le domaine de la formation (CQP Dessinateur projeteur, FEEBAT MOE, ACN Maquette Numérique, ...)
- Organisation d'un groupe de travail interne sur la maquette numérique et participation aux actions du PTNB (Plan de Transition numérique dans le Bâtiment)
- Présence au sein des principales instances de qualification de structures (OPQIBI, QUALIBAT, ...)
- Présence au sein des principales instances de certifications d'ouvrages (QUALITEL, PROMOTELEC, CEQUAMI, ...)
- Présence dans les mandats qui ont de l'importance pour la profession afin de suivre l'actualité du marché, promouvoir l'ingénierie et mener des projets spécifiques avec les partenaires (ADEME, Plan Bâtiment Durable, MEDIACONSTRUCT, AFNOR, ATEE, CAH, APOGEE, APC, CNOA, AQC, ...)
- En lien avec la commission sociale et formation réflexion sur les besoins en formation et anticipation des évolutions des métiers.



Président : Nicolas BOISARD

Héritier de l'UNAPOC créé en 1973, CINOV Coordination réunit les professionnels de la conduite et de la coordination de projets de construction, que ce soit en AMO (Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage), OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination), MOEx (Maîtrise d'Œuvre d'Exécution) ou en CSPS (Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé).

Les adhérents de CINOV Coordination sont des structures (entreprises ou cabinets) spécialisées en techniques d'organisation et de planification des études et des chantiers, en conduite de projets et maîtrise d'œuvre d'exécution, coordination en matière de SPS, qualifiées pour mener à bien des projets complexes en neuf ou en réhabilitation. Les entreprises adhérentes à CINOV Coordination interviennent sur tout type de chantiers, en particulier en sites hospitaliers, en zones d'aménagements urbains, en logements, en immeubles de bureaux, en équipements commerciaux, hôteliers, scolaires et universitaires.

Par ailleurs, CINOV Coordination est membre fondateur du GOC SPS (groupement des organisations représentatives des coordonnateurs sécurité et protection de santé), organisation dans laquelle il siège aux côtés de l'AFCO (Fédération des Associations des Coordinateurs SPS) et de l'UNTEC. (Union Nationale des Economistes de la Construction)

Outre les actions classiques de représentativité, de lobbying et de défense de ses adhérents, CINOV Coordination a engagé **en 2015**, les actions suivantes :

Rédaction avec l'UNTEC d'un modèle de marché de maîtrise d'œuvre d'exécution (MOEx). CINOV Coordination et l'UNTEC souhaitent désormais fédérer derrière ce document les professions qui pourraient être directement concernées par ce document, en particulier les promoteurs immobiliers
Organisation d'une journée thématique décentralisée sur le BIM, à Colmar

Travail autour du contrat de l'OPC (ordonnancement, pilotage et coordination) intégrant la planification ainsi que toute méthode d'organisation générale et organisation fonctionnelle. Cette réflexion est dans le prolongement de la réalisation d'un modèle de contrat OPC en collaboration avec la MIQCP, UNTEC, SYNTEC, UNSFA et le CNOA.



Président : Jean-Luc REINERO

CINOV Ergonomie regroupe des cabinets-conseils en ergonomie réalisant un chiffre d'affaires majoritairement dans le domaine du conseil en ergonomie et disposant de professionnels qualifiés et reconnus par les instances nationales et internationales (notamment ARTEE).

Les cabinets-conseils en ergonomie apportent une expertise complémentaire à celles des autres structures existantes telles l'ANACT/ARACT, l'AGEFIPH ou encore les CRAM-CNAM/INRS.

Les cabinets-conseils en ergonomie apportent une expertise professionnelle indépendante auprès des entreprises (secteur public, secteur privé). Ils prennent en compte les questions sur les conditions de travail (pénibilité, nuisances, stress), la gestion du personnel (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, plan de formation), la prévention des risques, l'hygiène et la sécurité, la fiabilité et la performance des systèmes complexes (compétences et moyens de travail, règles et procédures), ...

En 2015, CINOV Ergonomie a travaillé sur les sujets suivants :

- Actions de développement de la professionnalisation des métiers (formation, modèles de développement, ...)
- Rapprochement avec la CGPME afin de présenter les métiers des cabinets-conseils en ergonomie dans une réunion officielle CGPME
- Présence au conseil d'administration de l'ANACT
- Participation aux activités fédérales (mandats, commissions, lobbying)
- Organisation d'une commission métier en lien avec ORME (Représentants des Métiers de l'Ergonomie avec CE2, ARTEE, ADECAPE, SELF) : fiches métiers, sensibilisation sur l'importance de la présence de l'ergonomie dans la nouvelle nomenclature des Masters Pro
- Réunion à la DGT avec l'interlocuteur responsable des conditions de travail : participation aux réunions sur les Conditions de travail
- Réunions avec la DGE afin de valoriser les métiers de l'ergonomie
- Participation au congrès de la SELF.



Président : Lionel JANOT

La FIDI (Fédération Interprofessionnelle du Diagnostic Immobilier) a été créée le 5 mai 2004, à l'époque où le législateur imposait la transparence dans les transactions, par la réalisation de diagnostics sur l'état général de l'immeuble et la présence de produits ou matériaux à risque pour la santé des occupants (amiante, plomb).

Depuis le 1er janvier 2014, la FIDI a rejoint la fédération CINOV et est devenue CINOV FIDI-Diagnostics ; elle œuvre pour la reconnaissance de la compétence des diagnostiqueurs immobiliers et rassurer le consommateur pour lui permettre de réaliser la vente ou la mise en location de son patrimoine immobilier en toute transparence vis-à-vis de l'acquéreur ou du locataire. Conscient de l'évolution des prestations de diagnostics vers l'avant travaux et l'avant démolition, **CINOV FIDI-Diagnostics** s'attache à donner une image professionnelle mais aussi à défendre la compétence des diagnostiqueurs pour réaliser ces investigations visant à mettre en œuvre les actions de protection des travailleurs.

CINOV FIDI-Diagnostics porte la voix des diagnostiqueurs immobiliers dans toutes les commissions normatives AFNOR relatives au diagnostic immobilier chargées de rédiger les normes techniques, véritables règles de l'art du professionnel. Le syndicat est force de proposition auprès du ministère.

Parce que le diagnostic immobilier constitue encore une profession jeune, CINOV FIDI-Diagnostics est convaincue que les acteurs de cette profession doivent pouvoir s'appuyer sur une organisation professionnelle forte dont la crédibilité s'appuie sur sa capacité à :

- Rassembler la profession
- Ecouter, construire et proposer
- Accompagner les opérateurs de terrain dans leur formation professionnelle
- Formuler les évolutions souhaitées de la profession.

En 2015, l'action de CINOV FIDI-Diagnostics, outre sa veille quotidienne auprès de ses adhérents, s'est principalement orientée sur deux axes :

- Amiante : en accompagnant les adhérents pour être en conformité avec la réglementation en vigueur et avec la volonté d'améliorer la compréhension entre les différents acteurs de la filière amiante (journée amiante du 5 novembre 2015 à Paris)
- Processus de certification : en relation avec les organismes de certification sur l'évolution de la certification individuelle des opérateurs en diagnostics immobiliers



Président : William MEYER

CINOV Géfil, le syndicat de l'ingénierie loisirs, culture, tourisme regroupe les cabinets de conseil d'assistance et de formation dans les domaines de la mise en valeur des équipements touristiques, culturels et de loisirs, de la gestion des patrimoines et du développement des territoires.

CINOV Géfil a élaboré la qualification LCT (Loisirs, Culture, Tourisme) en partenariat avec le ministère de tutelle des activités concernées et d'autres directions interministérielles

Le syndicat a pour objet, outre la défense des intérêts collectifs et individuels de ses adhérents et l'amélioration de l'image du métier. A cette fin, le syndicat **CINOV Géfil** s'est investi dans la commission valorisation de l'ingénierie et du conseil privé.

CINOV Géfil travaille et oriente ses actions dans l'objectif de :

- Faciliter les relations entre commanditaires et cabinets conseils. Cela se traduit par son positionnement pour défendre les droits des professionnels dans les procédures de consultations et d'appels d'offres publics : délais de réponse, motivation des refus, accélération des délais de paiement
- Faire reconnaître la compétence, l'expérience et les méthodologies de ses membres
- Représenter la profession auprès des pouvoirs publics
- Réfléchir et accompagner l'organisation et l'évolution des métiers
- Soutenir la reconnaissance d'une véritable déontologie professionnelle.



Président : Eric GAUCHER

Le syndicat **CINOV GIAC** regroupe les Ingénieurs-conseils et les Bureaux d'Etudes indépendants, spécialisés en acoustique dans les secteurs du bâtiment, de l'environnement, de l'industrie, de la formation et de la recherche.

Avec plus d'une centaine de membres, **CINOV GIAC** représente la profession auprès des pouvoirs publics et des autres partenaires et participe à l'élaboration des textes réglementaires et normatifs.

Depuis sa création, CINOV GIAC s'est engagé à défendre les intérêts de ses adhérents, et à promouvoir l'image et le rôle de l'acousticien indépendant.

Depuis sa création, CINOV GIAC s'est engagé à défendre les intérêts de ses adhérents, et à promouvoir l'image et le rôle de l'acousticien indépendant.

En 2015, CINOV GIAC a poursuivi ses actions auprès des partenaires de la filière :

- Commission technique du Conseil National du Bruit
- GT Bruit de l'Association des Industries de Produits de Construction
- GT HQE (Haute Qualité Environnementale)
- Mission Bruit et Agents Physiques du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durables, et de l'Energie
- Conseil d'Administration du Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit
- Bureau de BruitParif (Observatoire du Bruit de Paris-Île de France)
- Diverses commissions CEN-AFNOR (S30 B, S30 D, S30F, S30 J, S30 M...)
- Animation du groupe de travail WG9 du CEN-TC 126 (Technical Comitee 126)
- Au sein de CINOV, CINOV GIAC participe aux commissions Développement Durable, Social et Formation, ...
- Travail avec l'AQC sur la publication d'une plaquette intitulée « Acoustique des bâtiments neufs d'habitation »
- Contribution au GT commande publique du CNOA
- Participation à la gouvernance de l'OPQIBI
- Travaux avec l'ADEME : Groupe de travail Indicateur Unique, commission PNB, ...
- Collaboration active avec le CIDB et notamment la communication et le tour de France sur l'attestation de prise en compte de la réglementation acoustique.



Présidente : Laurence MICHEL

Les adhérents du syndicat CINOV Industrie sont des cabinets et entreprises d'ingénierie-conseils et des bureaux d'études indépendants intervenant en milieu industriel. Ils assurent des missions à caractère technique très pointu dans des secteurs aussi divers que la construction mécanique, la sidérurgie, la métallurgie, les industries de la mécanique, la pharmacie, les biotechnologies, les cosmétiques, l'informatique industrielle ou le traitement des rejets liquides, gazeux et solides.

Le syndicat CINOV Industrie a pour objet le partage des clés indispensables aux étapes sensibles auxquelles les adhérents peuvent être confrontés :

La défense de leurs intérêts, la représentativité au sein des instances paritaires, des ministères et des acteurs de la profession, etc

Rompre l'isolement des chefs d'entreprise et participer à des temps de rencontres

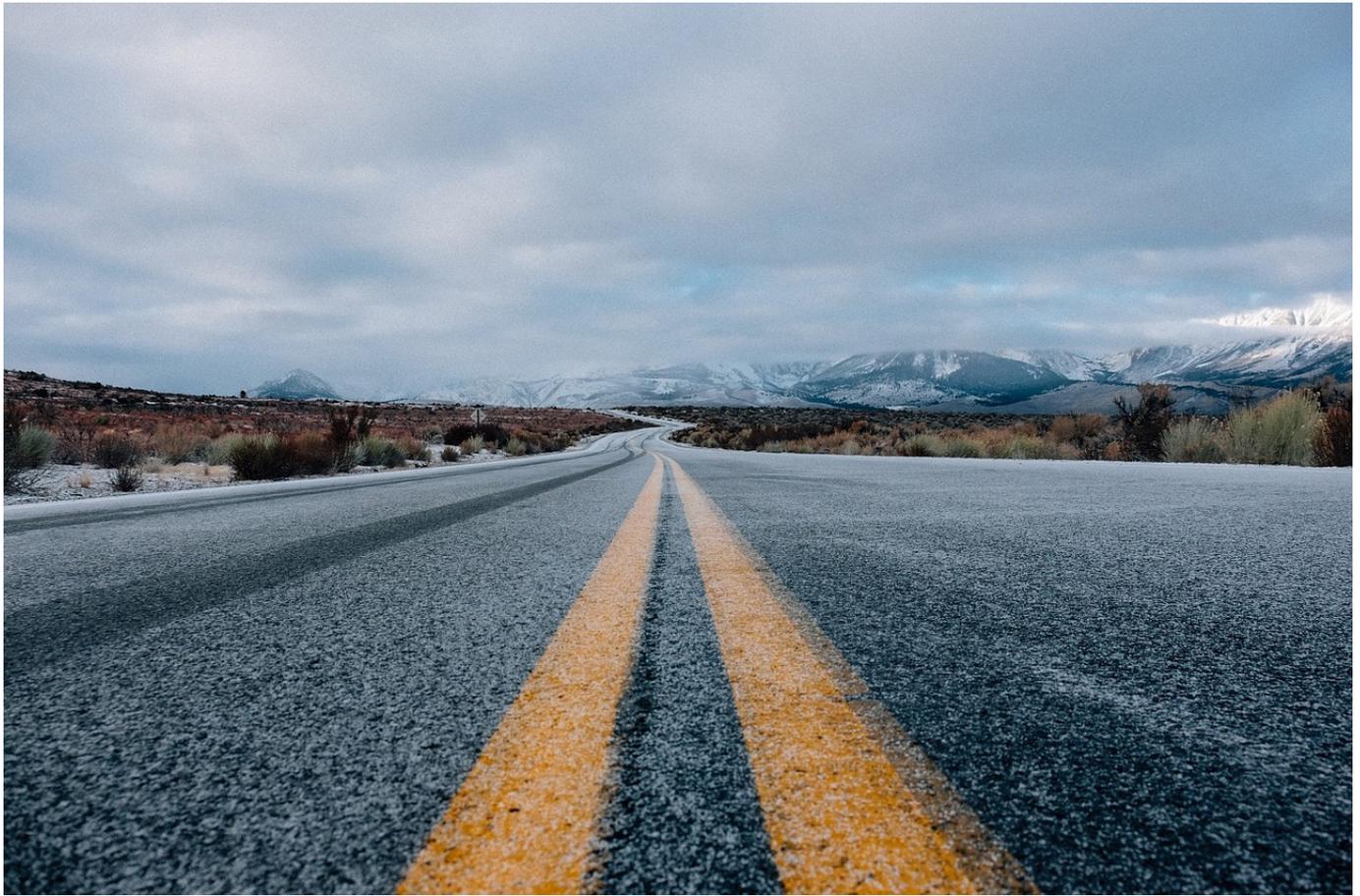
En 2015, CINOV Industrie a organisé plusieurs manifestations et actions visant à accompagner ses adhérents et renforcer leurs compétences dans les domaines suivants :

Organisation d'un atelier sur le thème « marchés privés : comment mieux vendre vos prestations intellectuelles » qui s'est décliné en deux axes : définir le positionnement de l'entreprise et optimiser la communication face au client. Cette manifestation a réuni une cinquantaine de personnes

Mise en place d'une formation « audit énergétique dans l'industrie » en partenariat avec l'organisme de formation IPTIC. Cette formation de 2 fois 2 jours a pour objectif de maîtriser a minima les fondamentaux et mettre en place une méthodologie efficace pour réaliser un audit énergétique de qualité dans l'industrie

Organisation d'une journée à Toulouse sur le thème : « Développez votre marché avec des grands industriels ». Cet évènement a permis de débattre des relations et en particulier d'échanger avec des représentants de grands groupes industriels. Elle s'est conclue par une visite des installations d'AIRBUS.

Enfin CINOV Industrie est membre du CLUSTER INGERA initié par la CCI de Lyon en 2014 qui a pour objet la promotion des métiers de l'ingénierie et du conseil.



Président : Jean-Marc LEVY

Le syndicat **CINOV Infrastructures et Environnement** regroupe les entreprises dont les domaines couvrent toute l'interaction de l'homme en relation avec son environnement : développement urbain, développement économique et industriel, préservation des richesses naturelles, développement durable.

CINOV Infrastructures et Environnement s'adresse à tous les métiers de l'infrastructure et de l'environnement (conseil, études préalables ou préliminaires, assistance aux maîtres d'ouvrages, mission de maîtrise d'œuvre décrite dans la loi MOP, ...)

En 2015, le syndicat a poursuivi ses actions dans les domaines suivants :

- Commission nationale d'identification des entreprises de travaux publics, en liaison avec la FNTP
- Mise en place d'une formation sur les obligations liées aux DT-DICT, et la responsabilité du maître d'œuvre
- Groupe de pilotage de la révision des fascicules du CCTG eau et assainissement. Également un groupe réservoir. Ainsi que le fascicule 73 : stations de pompage AEP, et stations de pompage EU
- Commission de la valorisation de l'ingénierie et du conseil privé (suivi du développement des SPL, établissement d'une stratégie de promotion des adhérents, action auprès du gouvernement en cours)
- Participation au Collège AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage), pour mieux définir et défendre ces missions
- Participation au programme MINnD (Modélisation des Informations Interopérables pour les Infrastructures) – Maquette numérique dans l'INFRA
- Travail sur la suite du contrat guide édité par le syndicat et destiné aux maîtres d'ouvrage
- Présence au sein de l'IDRRIM (Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité) dans les comités opérationnels techniques et scientifiques : ingénierie, rue et espace urbain, prospective et génie civil.



Président : Alain PRALLONG

Le syndicat CINOV-IT regroupe les entrepreneurs des trois grands domaines de l'industrie du numérique que sont l'édition de logiciels, le conseil et l'ingénierie en informatique. CINOV-IT rassemble tous les types d'entreprises et d'entrepreneurs : professions libérales, salariés en portage salarial, TPE et PME.

CINOV-IT est le syndicat d'entrepreneurs TPE/PME de la branche qui défend les intérêts des métiers de l'ingénierie et du conseil informatique.

CINOV-IT bénéficie également du soutien et du réseau de ses associations partenaires (AFDEL (groupement affilié), GIE ASAP (groupement affilié), PEBA (partenaire), France IT (Partenaire), EESTEL (groupement affilié), ...

En 2015, CINOV-IT a poursuivi ses actions sur les sujets suivants :

- Optimisation des relations avec les acheteurs (accord de partenariat signé avec la CDAF, signature de la charte des relations interentreprises, ...)
- Amélioration du référencement des TPE PME chez les donneurs d'ordre (médiation collective sur les conditions de référencement et la chaîne de sous-traitance, délais de paiement, ...)
- Contribution sur le Programme de Transition Numérique
- Enquête semestrielle sur le moral des TPE/PME du numérique
- Organisation très régulière d'évènements CINOV-IT
- Mise en place de référent numérique par région afin de promouvoir les actions et services du syndicat au niveau local et régional, d'être l'interlocuteur des DIRECCTE sur les sujets ou demandes concernant les TPE / PME du numérique dans les territoires, ...
- Actions concrètes en faveur d'une meilleure éducation et formation au numérique : partenariats avec des lycées/IUT, conférences sur le numérique, ...
- Partenariat avec l'école EPITECH par des actions concrètes impliquant étudiants et entreprises adhérentes



Président : Hubert CAMUS

CINOV PEPS a pour finalité de promouvoir le portage salarial en favorisant le développement et la structuration des outils nécessaires à l'essor d'un statut innovant en pleine expansion qui répond à de nombreux enjeux : emploi, notamment des jeunes et des seniors, création d'entreprises, flexibilité, ... Il regroupe aujourd'hui 80% des entreprises de portage salarial en France.

Le portage salarial s'affirme comme l'une des solutions aux nouvelles formes de travail. Reconnu comme une nouvelle mission par le code du travail depuis 2008, il est désormais réglementé par une ordonnance d'avril 2015.

Il concerne aujourd'hui 70 000 consultants portés/an avec une croissance annuelle du secteur de 20%. Il permet :

- A un professionnel d'exercer une activité de manière indépendante tout en étant « salarié » de la société de portage
- A une entreprise de recourir rapidement et dans un cadre juridique sécurisé à des compétences pointues.

Il permet ainsi d'accompagner de nombreux types de profils : demandeurs d'emploi, cadres, créateurs d'entreprise, seniors, retraités etc, et prend en charge toutes les prestations de services intellectuels (conseil, formation, coaching, ...).

Au-delà du partage d'informations, de la promotion et du développement du portage salarial, le rôle de **CINOV PEPS** est de défendre les intérêts de la profession et ceux de ses membres mais également ceux des professionnels autonomes par un portage salarial sécurisé à travers :

- La représentation de la profession auprès des institutions (ministère de tutelle, administrations, partenaires sociaux, ...)
- L'organisation du dialogue social
- La promotion du concept du portage salarial à travers des rencontres avec le public et les entreprises lors de participations à des salons et manifestations tant à Paris qu'en province
- La structuration du mode de fonctionnement de la relation entre d'une part le professionnel autonome, salarié porté, et l'entreprise de portage salarial mais aussi entre le professionnel autonome porté et son client
- L'harmonisation des pratiques à travers l'engagement des entreprises de portage au respect d'une charte de déontologie avec entre autres points la sécurisation des salaires des professionnels autonomes portés par la souscription d'une caution financière. Le professionnel autonome est par ailleurs assuré, dans le cadre de son activité professionnelle, à travers une assurance responsabilité civile professionnelle souscrite par la société de portage salarial
- La défense des intérêts des professionnels autonomes, de leurs clients et des entreprises de portage salarial.



Président : Alain QUIDORT

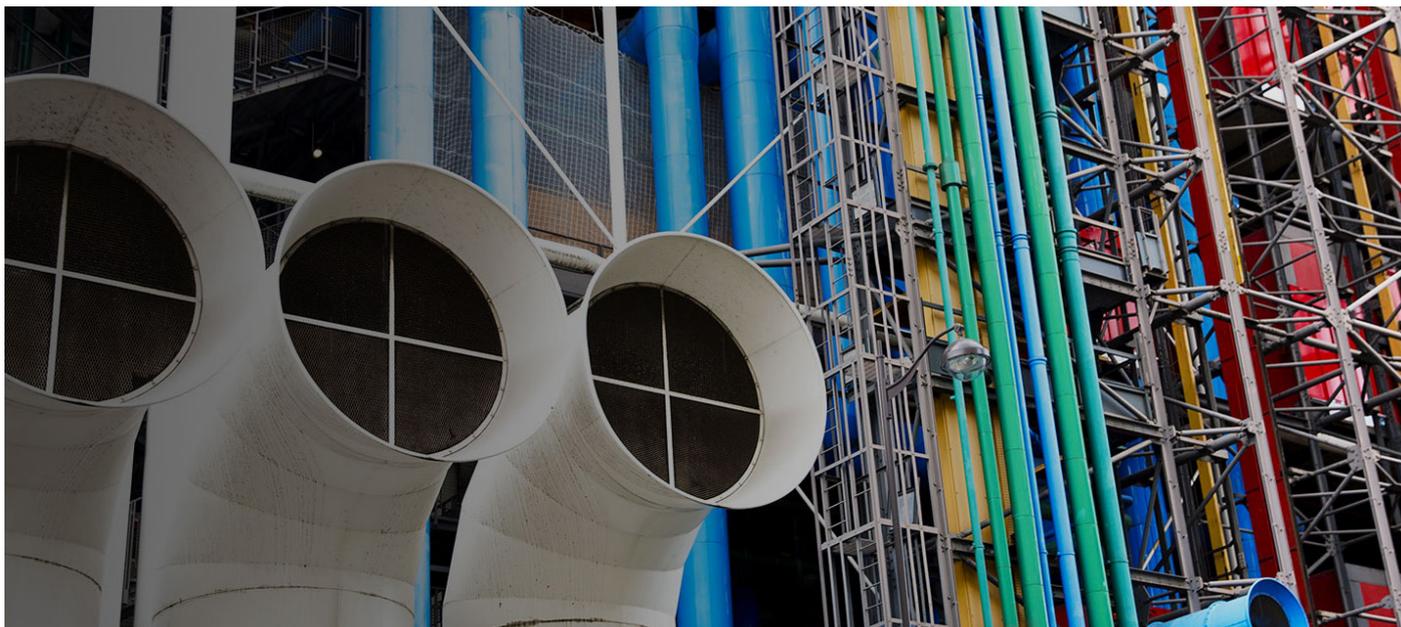
Le syndicat **CINOV Restauconcepteurs®** fédère les consultants et les bureaux d'études spécialisés dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration. Outre sa mission de représenter la profession auprès des institutions de la branche et des donneurs d'ordre, il travaille à la promotion et à la reconnaissance du métier.

Par ailleurs, le syndicat a déposé le nom pour le métier des concepteurs de cuisines collectives et s'emploie à le décliner dans toute sa communication mais également auprès d'organismes réputés. Le syndicat œuvre ainsi auprès de l'OPQIBI, pour qu'une qualification propre à la profession fasse référence à ce nom « Restauconcepteurs® ». Le syndicat siège au sein de la commission AMO (Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage) de CINOV et travaille sur la définition de ce type de prestation.

Enfin le syndicat **CINOV Restauconcepteurs®** s'est investi dans la formation des professionnels.

En 2015, une session de formation dispensée par IRECO a permis de diplômer une dizaine de nouveaux professionnels disposant des compétences nécessaires pour l'exercice de la profession.

CINOV Restauconcepteurs® est partenaire de la FCSI (société internationale des consultants en restauration), du SNEFCA (Syndicat National des Entreprises du Froid, des Equipements de Cuisines professionnelles et du Conditionnement d'Air), de l'UNICPRO (Union nationale des Installateurs de Cuisines Professionnelles) et du SYNEG (Syndicat National de l'Equipement des Grandes cuisines).



Président : Gérard PINOT

Les membres de **CINOV SYPAA**, le Syndicat des Programmistes en Architectures et Aménagement, sont des sociétés et des cabinets indépendants. Leurs représentants sont des professionnels de haut niveau qui aident les maîtres d'ouvrage à définir leurs commandes et à en maîtriser le processus de réalisation opérationnelle.

Outre la défense des intérêts des entreprises exerçant cette activité et particulièrement de ses adhérents, par la promotion et la diffusion des bonnes pratiques auprès des maîtres d'ouvrage, **CINOV SYPAA** organise régulièrement des échanges sur des problématiques communes dans le cadre des « mercredi du SYPAA ».

Dans ses objectifs nous pouvons citer :

- L'amélioration de la connaissance et de la visibilité du métier en favorisant les échanges inter et intra – professionnels
- L'information et le conseil des maîtres d'ouvrage publics et privés sur les questions relatives à la programmation
- Le développement de la profession en améliorant les formations continue et initiale à la programmation
- La participation au débat sur l'aménagement du territoire
- La promotion du rôle social et du savoir-faire des programmistes.

Le syndicat est présent au sein de différentes instances et commissions ou encore dans quelques groupes de travail. OPQTECC (Organisme Professionnel de Qualification des Economistes de la Construction et des programmistes), le collège AMO, la commission de valorisation de l'ingénierie privée, le comité stratégique de l'IPTIC – organisme de formation, la Commission nationale des services créée à l'initiative du ministère du redressement productif, l'AQC - Agence de Qualité Construction.

Son action de lobbying s'est concrétisée en 2015 par différentes rencontres avec entre autres la direction de l'architecture, l'EPAURIF - Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Ile-de-France, le service des achats de l'Etat, ... Ces rencontres ont été l'occasion pour les représentants de CINOV SYPAA de rappeler les spécificités de leur métier.

En 2015, **CINOV SYPAA** a mis en ligne son nouveau site internet : <http://www.sypaa.org/> conçu pour être un instrument de communication actif pour ses membres et vis-à-vis des donneurs d'ordre potentiels.



Président : Frédéric BRUYERE

Le syndicat **CINOV Territoires & Environnement** (CINOV TEN) regroupe des sociétés et des consultants spécialistes de l'approche environnementale de l'aménagement du territoire. Ses champs d'expertise recouvrent toutes les dimensions environnementales, ce qui lui confère une place incontournable dans le discours actuel de responsabilité sociale et environnementale.

Le syndicat revendique de manière très concrète cette place notamment en la négociant au sein de la filière du génie écologique en cours de structuration et en accueillant les spécialistes de l'arboriculture ornementale de foresterie urbaine (GECAO).

Au cours de l'année 2015, le syndicat **CINOV TEN** a :

- Mis en place une formation destinée aux cabinets écologues afin de les accompagner vers la maîtrise d'œuvre, en relation avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie
- Mobilisé ses adhérents pour signer la charte d'engagement volontaire des bureaux d'études dans le domaine de l'évaluation environnementale proposée par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. Après avoir participé à la rédaction de ce document, le syndicat participe avec le Ministère à la promotion d'outils de reconnaissance de la compétence spécifique des bureaux d'études d'ingénierie écologique
- Produit, face aux évolutions proposées par voie réglementaire ou par voie de rapports au gouvernement sur les modalités de concertation dans le cadre des études d'impact, un document de synthèse qu'il porte à la connaissance de différents décideurs. Le syndicat prône l'amélioration de la concertation entre les usagers et les riverains mais aussi un assouplissement du pouvoir de l'autorité environnementale
- Défendu les bureaux d'études visés par des actions de certains des occupants de la ZAD de Notre Dame des Landes en Loire Atlantique en déposant une main courante devant le Tribunal de Grande Instance de Nantes.

CINOV TEN est aussi membre d'un certain nombre d'organisations dans lesquelles il représente les bureaux d'études (l'OPQIBI, l'ASTEE - Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement, ABC (Association Bilan Carbone), A-IGECO - association fédérative des Acteurs de l'Ingénierie et du Génie Écologique, ...).

L'ensemble des syndicats participe au dialogue social en traitant de nombreux sujets spécifiques à leurs métiers en relation avec la commission fédérale sociale et formation, tels que le travail de nuit, etc.

LES ACTIONS REGIONALES

L'une des spécificités majeures de CINOV est son ancrage dans les territoires à travers 16 chambres régionales ayant chacune une personnalité morale et une vie propre. Cette présence dans les territoires permet à CINOV de faire vivre des réseaux territoriaux de TPE/PME et d'être au plus près des entreprises dans les territoires. Cela lui confère une très bonne connaissance des situations économiques et sociales dans les bassins d'emplois.

CINOV Antilles / Guyane

Président : Freddy SITCHARN

La création de la chambre régionale **CINOV Antilles / Guyane** est récente. Depuis 2006, elle est en réalité interrégionale car elle regroupe trois départements indépendants géographiquement : la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane. Trois syndicats y sont représentés : CINOV Construction, CINOV Infrastructures et Environnement et CINOV Conseil en Management.

CINOV Antilles / Guyane développe essentiellement des actions dans le domaine de la construction. Elle a intégré, courant 2009, le collectif des professionnels du BTP. L'objectif est ici de défendre la profession et surtout l'avenir du secteur du logement qui représente une part importante de l'activité du BTP dans cette région, et ce, dans le contexte de la mise en place de la nouvelle Loi d'Orientation de Développement et d'Excellence de l'Outre-mer.

En 2015, CINOV Antilles / Guyane s'est impliqué notamment sur des actions en partenariat avec l'OPQIBI pour deux réunions d'information sur les dispositifs de qualification « RGE Etudes » et « audits énergétiques règlementaires » en Martinique le 16 juin et en Guadeloupe le 18 juin.

CINOV Aquitaine

Président : Christian RAOUST

La chambre régionale **CINOV Aquitaine** s'étend de Bordeaux à Bayonne. Cette stratégie est payante avec la mobilisation des adhérents. Une autre spécificité tient au fait que, depuis 2004, la région s'active à participer aux jurys de concours. Des formations dispensées par l'IPTIC ont été organisées sur ce point et la région est aujourd'hui très bien représentée. L'image des adhérents se voit renforcée : via leur appartenance à CINOV, ils sont présents dans les Conseils Régionaux, Généraux et différentes organisations.

D'importants projets sur la région Aquitaine sont en prévision à Bordeaux : "l'Euratlantique" en 2015, des infrastructures, des réhabilitations. Par ses actions de communication, CINOV aide ses adhérents à se positionner sur des marchés.

En 2015, CINOV Aquitaine a participé à l'évènement «Territoires, Villes et Villages Internet», le 3 février à Mérignac dans lequel CINOV-IT était fortement impliqué avec un stand et une table ronde «Politique publique numérique et gestion locale». La remise des Labels Territoires, Villes et Villages Internet 2015 était le point d'orgue de cet évènement, en présence d'Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'Etat au Numérique. La région a également organisé au printemps dernier, à Bordeaux, une réunion débat sur le thème de l'énergie renouvelable et du développement durable et a participé au mois de mai au Salon des Maires d'Aquitaine.

CINOV Auvergne / Limousin

Président : Patrice CHAUSSE

Très active, CINOV Auvergne / Limousin organise des réunions mensuelles avec ses adhérents et des publics extérieurs, autour de thèmes variés. Dans les secteurs les plus représentatifs de la région, c'est-à-dire la construction et la maîtrise d'œuvre, la chambre régionale mène la plupart de ses actions, même si la diversification des métiers va permettre de déployer les actions sur d'autres secteurs porteurs.

CINOV Auvergne / Limousin a signé dernièrement deux conventions de partenariat, une avec le lycée du bâtiment Pierre-Joël Bonte et une avec l'ensemble scolaire JB de la Salle – Godefroy de Bouillon. Ces partenariats permettent de proposer des stages, de participer à l'élaboration des programmes de formation et d'intervenir en tant que formateurs dans certaines disciplines.

Cette région a aussi une commission BIM très active et elle siège à la Cellule Economique Régionale de la Construction (CERC) au travers d'un mandat.

CINOV Auvergne / Limousin est très présent auprès des autres institutions professionnelles, Ordre des Architectes, UNTEC, DDE, ADEME, ... La chambre régionale entretient aussi des partenariats avec les associations professionnelles, notamment les deux plus représentatives dans la région : l'Union des Ingénieurs Conseils Thermiciens Electriciens Auvergne-Limousin (UNICTAL) et l'Association des Ingénieurs en Climatologie, Ventilation et Froid (AICVF). La chambre est représentée à la CCI puisque certains membres de **CINOV Auvergne / Limousin** font partie de la CCI.

En 2015, CINOV Auvergne /

Limousin a organisé le 19 mars à Clermont-Ferrand une conférence-débat « **BIM : après le discours, la méthode** ». Cet événement, qui a eu beaucoup de succès, s'est intéressé aux impacts du BIM, aux méthodes de travail, aux évolutions dans la relation prestataires/maîtres d'ouvrage et aux conséquences que la maquette numérique entraîne sur la gestion des ressources humaines. La commission « télétravail » a quant à elle livré ses travaux et accompagné de façon expérimentale des adhérents dans le développement du télétravail dans leurs entreprises. Une autre commission est mobilisée depuis septembre 2014 pour préparer et accueillir le congrès national de CINOV en avril 2016 sur le thème de la mobilité.

CINOV Bourgogne / Franche-Comté

Président : Michel BARTOLI

La région **CINOV Bourgogne / Franche-Comté**, malgré sa faible densité sur un large territoire, fait preuve d'un grand dynamisme, avec des spécialités très diverses. La chambre régionale développe sa notoriété auprès des donneurs d'ordres et des nouveaux adhérents à travers trois types d'actions : les jurys de concours, les conférences en région et la passation de contrats avec les IUT. La région **CINOV Bourgogne / Franche-Comté** anime des réunions bimensuelles à Dôle (Jura) autour de thèmes transversaux à tous les adhérents, afin que chaque syndicat puisse être représenté et y trouve son intérêt.

En 2015, outre son assemblée générale organisée le 6 février à Beaune, la chambre régionale a organisé, en partenariat avec Malakoff Médéric, une réunion d'information sur la complémentaire santé à Dôle le 7 novembre.

CINOV Centre

Président : Florent MILLOT

La région **CINOV Centre** regroupe 6 départements (Loiret, Indre-et-Loire, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Cher et Indre). L'économie très diversifiée de la région génère un grand nombre de besoins qui peuvent être couverts par les prestataires adhérents de CINOV Centre, dans une optique de qualité et de prise en considération des contraintes des collectivités (défis d'aménagement du territoire, contraintes budgétaires, enjeux écologiques, ...).

CINOV Centre a créé deux commissions pour développer son réseau et installer sa notoriété : la Commission prospective qui s'occupe des relations entre la chambre régionale et les institutions locales ainsi que des partenariats, et la Commission manifestations dédiée à la réalisation d'événements en région. Cette dernière propose des rencontres avec les « partenaires de l'acte de bâtir » (maîtres d'ouvrages, architectes, ...).

La chambre régionale **CINOV Centre** propose aussi une découverte des métiers de l'ingénierie, du conseil et de l'informatique aux jeunes, et s'investit dans la formation, notamment au travers de montages de partenariats avec des écoles et IUT locaux.

En 2009, **CINOV Centre** a adhéré au « **Grand Maillage** », un regroupement d'associations de professionnels de la région Centre, qui l'inscrit dans le réseau économique local.

En 2015, outre son Assemblée Générale organisée le 20 avril à la Ferté-Saint-Aubin, la chambre régionale a organisé une réunion sur la complémentaire santé à Orléans le 24 novembre. Elle a également accueilli le 2 juillet, en partenariat avec CINOV GIAC une étape du Tour de France sur l'attestation acoustique à Tours.

CINOV Grand-Est

Président : Vincent SAVARINO

Soucieux d'assurer une meilleure représentativité et de renforcer leur réseau sur le territoire en adéquation avec la réorganisation des régions françaises, CINOV Alsace-Lorraine et CINOV Champagne-Ardenne se sont positionnés comme pionniers en initiant un rapprochement dès septembre 2015. Cette fusion s'est déroulée en deux étapes, avec la tenue des Conseils d'Administration des deux chambres le 2 octobre 2015 puis la tenue d'Assemblées Générales Extraordinaires également dans les deux chambres le 19 novembre 2015 à l'occasion du salon A l'Envers à Thionville.

En 2015, CINOV Grand-Est a coorganisé avec l'Association HQE, dont CINOV est membre, une conférence organisée le 30 juin à Metz sur le thème « **Bâtiment et immobilier durable, nouvelle vision, nouveaux challenges** ». Cette conférence a présenté le nouveau cadre de référence du bâtiment durable, destiné à aider le secteur du bâtiment et de l'immobilier à créer un cadre de vie durable pour tous.

CINOV Grand-Est a assuré une présence et une visibilité sur le salon A l'Envers, à Thionville via un stand et une prise de parole, ce salon ayant l'envergure d'un salon international tourné vers le Benelux et l'Allemagne.

CINOV Languedoc-Roussillon

Président : Alain LE DOSSEUR

La chambre régionale **CINOV Languedoc-Roussillon** dont le siège se trouve à Montpellier, regroupe les adhérents de CINOV de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées Orientales.

Les spécificités de **CINOV Languedoc-Roussillon** sont liées aux caractéristiques de la région, à savoir peu d'industries mais une forte concentration d'activités tertiaires. Les bureaux d'études sont bien représentés dans le domaine du bâtiment, des infrastructures et des services aux entreprises et aux collectivités. La chambre régionale **CINOV Languedoc-Roussillon** participe tous les ans à l'opération « **La comédie des réseaux économiques** », qui présente les activités de nombreux acteurs impliqués dans la vie économique régionale.

CINOV Languedoc-Roussillon travaille conjointement avec de nombreux organismes (UNAPL, Cobaty, MEDEF de Montpellier, CGPME, « club des présidents », etc.) et entretient également des liens privilégiés avec les universités (Montpellier II) et les IUT de la région. Cette communication orientée vers la jeunesse est importante et permet de renouveler l'image de la profession.

En 2015, CINOV Languedoc-Roussillon a participé aux salons Connec'Sud le 4 juin, Ecobat le 14 octobre avec une conférence sur le thème « de la conception à l'exploitation : quelles solutions méthodologiques pour assurer l'efficacité énergétique des bâtiments » et au forum de la création d'entreprise le 2 décembre au Corum de Montpellier. Une réunion d'information sur la complémentaire santé, en partenariat avec Malakoff Médéric a également été organisée le 26 novembre.

CINOV Ile-de-France

Président : Vincent VANEL

Le rayonnement de CINOV Ile-de-France s'exerce sur un territoire hétérogène et la chambre doit intégrer et respecter les identités particulières de ses différentes composantes territoriales. Cette caractéristique a un impact sur la mobilisation des adhérents et fait de **CINOV Ile-de-France** la plus grande région en termes d'effectifs et de capacité de développement. Dans le détail, l'Ile-de-France concentrant de nombreux sièges sociaux d'entreprises, les métiers de la gestion, du management, de la communication ou même de l'ergonomie sont parmi les plus représentatifs.

Parmi les actions les plus significatives de l'année 2015, on peut noter un petit déjeuner sur le cloud le 19 mai, l'étape francilienne du Tour de France Bilan GES action COP 21 le 5 juin à Paris au CSTB (avec CINOV TEN), la participation à Planète PME à travers un stand et une conférence sur le Bilan GES les 17 et 18 juin au Palais d'Iéna ainsi que la mobilisation sur les participations fédérales aux deux manifestations COP 21, au Bourget et au Grand Palais.

CINOV Midi-Pyrénées

Président : Didier BONNIN

L'une des spécificités de **CINOV Midi-Pyrénées** remonte à la création, il y a une quinzaine d'années, d'une association d'ingénierie orientée Bâtiment et Travaux publics, l'AIMP (Association Ingénierie Midi-Pyrénées). Très dynamique, elle regroupe des adhérents de CINOV Midi-Pyrénées qui y est majoritaire, de SYNTEC et des non-syndiqués. Depuis sa création CINOV Midi-Pyrénées travaille de concert avec l'AIMP et privilégie la synergie à la concurrence, afin d'avoir un impact plus important.

CINOV Midi-Pyrénées compte environ 90 structures, dont 25% de structures unipersonnelles.

La région organise tous les deux mois un Conseil d'Administration appelé "rencontres régionales", un lieu d'information et d'échanges. La région travaille conjointement avec le syndicat CINOV Construction afin de créer une mobilisation plus importante pour relancer l'ingénierie.

CINOV Midi-Pyrénées est présente dans trois des six filières représentées par le Club : Informatique et Télécoms, conseils et Formation, Architecture, ingénierie et contrôle. Parallèlement, CINOV Midi-Pyrénées est membre actif de l'association IdéeMIP créée avec le SCIBER, avec qui elle organise chaque année deux manifestations : le Printemps du Conseil au mois d'avril et les Rencontres du Conseil CINOV au mois d'octobre.

En 2015, CINOV Midi-Pyrénées a participé les 25 et 26 février aux Rencontres Régionales de l'Ingénierie sur le thème de la mobilité et le 11 juin à Préventica a animé une conférence en partenariat avec CINOV-IT « **Handicaps invisibles : n'attendez pas qu'ils se déclarent pour savoir les gérer** ». Une réunion d'information « **Entreprises et territoires de santé** », en partenariat avec Malakoff Médéric a également été organisée le 16 novembre à Toulouse.

CINOV Midi-Pyrénées a également tenu un stand pour la Fédération CINOV sur les Assises Nationales de l'Ingénierie.

CINOV Nord / Picardie

Président : Cyril GERNEZ

La Chambre régionale CINOV Nord-Picardie recouvre le Pas-de-Calais, le Nord, et les trois départements de Picardie : l'Aisne, l'Oise et la Somme. C'est une région dynamique, littorale et frontalière avec une grande densité de population. C'est aussi une région fortement touchée par la crise, avec un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale.

CINOV Nord-Picardie organise régulièrement des réunions thématiques où sont invités des clients et des maîtres d'ouvrages, des élus de collectivités locales, des représentants d'organisations professionnelles politiques et économiques locales.

La région CINOV Nord-Picardie prévoit de mettre en place de façon périodique des réunions de Bureau en Picardie, et non plus seulement à Lille. Ces dernières, ouvertes aux adhérents et non adhérents, porteront sur des sujets pertinents et transversaux, comme la qualité, la sécurité informatique, et rassembleront ainsi tous les corps de métiers.

En 2015, CINOV Nord-Picardie a organisé en partenariat avec l'OPQIBI une réunion d'information le 22 avril, a participé à une manifestation de l'Association HQE le 3 juin ainsi qu'au Congrès des Maires du Nord à Douai les 11 et 12 juin. Des réunions d'information « Complémentaire santé » et « Entreprises et territoires de santé », en partenariat avec Malakoff Médéric ont également été proposées le 10 novembre et le 11 décembre à Lille.

CINOV Normandie

Présidente : Béatrice GAVEAU-BONDU

La chambre régionale CINOV Normandie regroupe deux régions administratives : la Haute-Normandie, à tendance industrielle et la Basse-Normandie, à caractère plutôt rural. Le rôle de la région est de faire le lien social entre la Fédération CINOV et ses adhérents, afin de relayer l'information, de susciter des questions et d'apporter des réponses.

Au niveau local, des liens sont tissés avec les représentants régionaux dans différentes manifestations. Il s'agit d'actions d'échanges avec les acteurs économiques et politiques locaux, ou encore avec les maîtres d'ouvrages. Ces partenariats sont destinés à promouvoir les métiers défendus par CINOV et à valoriser le poids de l'ingénierie, notamment sur les problématiques courantes de missions et d'honoraires et sur des sujets techniques et économiques.

La région CINOV Normandie intervient également au sein des jurys de concours afin d'aider les donneurs d'ordre à retenir la société d'ingénierie la mieux-disante, auprès des médias régionaux pour faire parler des métiers, sur des salons régionaux organisés avec la Chambre de Commerce.

En 2015, CINOV Normandie a organisé le 2 avril une journée « Le BIM et vous : nouveaux process, nouveau management » avec l'ESTIC de Caen qui a rencontré un vif succès. La chambre régionale a également participé au salon Normandigital et aux Rencontres Normandes du Numérique le 9 avril, en partenariat avec la CCI, au Havre. Le 7 mai, CINOV Normandie a pris part à un colloque sur la nouvelle région administrative Normandie.

CINOV Ouest Bretagne / Pays-de-la-Loire

Président : Jean-François VIDALIE

La région CINOV Ouest Bretagne / Pays-de-la-Loire est la 3^{ème} région de CINOV en nombre d'adhérents juste après CINOV Ile-de-France et CINOV Rhône-Alpes.

La chambre régionale participe à de nombreux jurys de concours en tant qu'organisation syndicale représentative et apporte son expertise dans les jurys pour des projets de plus en plus complexes.

CINOV Ouest Bretagne / Pays-de-la-Loire a établi des relations avec les IUT et siège au conseil d'administration de l'EME (une des grandes écoles d'ingénieurs de Rennes).

En prolongation de la Commission Fédérale, CINOV Ouest Bretagne / Pays-de-la-Loire a lancé un projet de recherche et développement en direction des métiers de l'ingénierie pour répondre aux exigences du développement durable dans le cadre des projets. Il s'agit de faire reconnaître la compétence et le savoir-faire des membres de CINOV Ouest Bretagne / Pays-de-la-Loire, action qui pourrait s'étendre ultérieurement à tous les membres de CINOV.

Fidèles à cette perspective de mobilisation, la région réalise une lettre spécifique afin de créer un lien entre ses adhérents sur des sujets locaux.

En 2015, CINOV Ouest Bretagne / Pays-de-la-Loire a participé à un petit déjeuner « Ville numérique » le 22 septembre à Nantes dans le cadre de la Digital Week sur le thème de « la ville numérique de demain au service du citoyen, enjeux et stratégie pour de nouveaux marchés, une opportunité pour les TPE/PME ». La chambre régionale a également été signataire le 26 juin de la charte des bonnes pratiques de la commande publique aux côtés de la préfecture et du conseil départemental de Loire Atlantique, de l'UNSAFA, du CNOA, de la CCI et de la chambre des métiers, de la FFB et de la CAPEB.

Président : William CASSARD

La chambre régionale **CINOV Provence-Alpes-Côte d'Azur / Corse** réunit les structures professionnelles indépendantes de l'ingénierie et du conseil de nombreuses disciplines : informatique, management, infrastructures, environnement, construction, industrie, acoustique, ergonomie, hôtellerie et restauration, pilotage et coordination, portage salarial, ...

CINOV P.A.C.A. / Corse, qui favorise la qualité des prestations et des hommes rassemble plus de 100 structures dont la moyenne de collaborateurs est de 8 personnes. Ses adhérents représentent un poids économique régional important dans de très nombreux secteurs d'activités, leur proximité avec leurs clients est un gage de compétence et de réactivité et la diversité de leurs spécialités favorise le travail en réseau, assurant une très large palette de compétences, notamment pour les projets de grande envergure.

En 2015, CINOV P.A.C.A. / Corse a participé au PRIDES Bâtiments Durables Méditerranéens, aux travaux de la Cellule Economique Régionale de la Construction (CERC), accueilli des stagiaires dans ses différentes structures dans le cadre de l'application de la convention de partenariat signée avec les départements « **Génie Electrique et Informatique Industrielle** » et « **Génie Thermique et Energie** » de l'IUT de Marseille, Université Paul Cézanne, poursuivi ses actions auprès de ses adhérents : veille administrative, juridique et sociale, diffusé des informations relatives aux manifestations professionnelles, formations, conférences, congrès, salons, conseil et assistance à ses adhérents, et organisé son Assemblée Générale le 24 juin à Brignoles (avec une conférence).

CINOV Poitou-Charentes

Président : Michel ORIONOT

CINOV Poitou-Charentes a accueilli quatre étapes du « Tour de France des maîtres d'ouvrage » sur l'évaluation des offres de prestations intellectuelles. La chambre organise des manifestations d'information : une réunion de présentation de CINOV aux sociétés du Futuroscope et aux organismes institutionnels et organisations professionnelles de la Vienne, deux ateliers « Outlook pour le consultant » et « Visibilité d'une entreprise sur le net », une table-ronde sur le développement durable dans les entreprises ou une réunion de présentation de l'étude pour l'achat de conseil.

La chambre régionale **CINOV Poitou-Charentes** a pour objectif prioritaire la représentativité des professions de l'ingénierie, du conseil et de l'informatique au niveau régional. **CINOV Poitou-Charentes**, dont le nombre d'adhérents croît régulièrement, va poursuivre ses actions de fédération des sociétés de la branche professionnelle.

En 2015, elle a organisé le 15 juin son Assemblée Générale ainsi qu'une réunion d'information sur la complémentaire santé, en partenariat avec Malakoff Médéric le 30 novembre à La Rochelle.

CINOV Réunion / Mayotte

Présidente : Chantal BOURCIER

Créé en 2011 la chambre régionale **CINOV Réunion-Mayotte** est la dernière-née des régions CINOV. Bien que toute jeune, la chambre régionale CINOV Réunion / Mayotte est très dynamique. Elle siège à l'Assemblée Générale de la CGPME depuis 2012 et dans la commission « services » de la CCIR ainsi qu'à la cité des métiers, au sein des associations de femmes chefs d'entreprise, AFER et EFTICOI, EFOIR, et à la JCE (Jeune Chambre Economique) Grand Sud.

En 2015, CINOV Réunion-Mayotte a organisé à Saint Pierre, en partenariat avec la cité des métiers un cycle de conférences « **Entreprendre en freelance** » le 22 septembre, « **Définir sa stratégie de développement** » le 15 octobre et « **L'accès aux marchés publics pour les travailleurs indépendants individuels/TPE** » le 9 novembre. La chambre régionale était également partenaire du salon « made in femme » dont c'était la seconde édition du 7 au 9 novembre. Enfin, au carrefour des Collectivités, le 7 décembre lors de la conférence CGPME sur le SBA (stratégie du bon achat), CINOV Réunion-Mayotte a pris la parole sur deux de ses thèmes de prédilection « soutenir le développement durable » et « stimuler l'innovation ».

Président : Jean-François UHL

La région **CINOV Rhône-Alpes** est un territoire dynamique dans des secteurs diversifiés : mécanique, chimie, pharmacie, industrie, informatique et bien sûr le tourisme. CINOV Rhône-Alpes compte plus de 200 membres.

CINOV Rhône-Alpes est particulièrement active au sein des jurys de concours. En pratique, elle cumule plus de 200 réunions par an. L'enjeu est de taille, car cette action accroît la présence de CINOV auprès des maîtres d'ouvrages publics.

La chambre régionale veille également à orienter sa communication vers les différents IUT de la région. La communication interne auprès des membres de CINOV se développe par l'intermédiaire de réunions mensuelles itinérantes.

CINOV Rhône-Alpes collabore avec l'IPTIC afin d'organiser des actions de formation dans la région. Ainsi, les membres de la chambre régionale bénéficient de formations adaptées à leurs besoins, à proximité de leurs bureaux.

Aujourd'hui l'ingénierie est confrontée à un contexte économique difficile. Les actions en région doivent contribuer au renforcement de l'image de l'ingénieur. Dans le secteur de la construction, ce renouvellement passe par un positionnement de l'image de l'ingénieur au côté de l'architecte, en qualité de véritable partenaire, porteur de sa technique pour la conception et la réalisation du projet.

Relais de la Fédération nationale et des syndicats techniques, **CINOV Rhône-Alpes** encourage ses membres, ingénieurs et conseils, à fonder leurs offres sur des référentiels métiers et une évaluation économique de leurs prestations.

En 2015, **CINOV Rhône-Alpes** a participé le 5 mai à une réunion organisée par Saint-Gobain à la cité de l'environnement sur la « [construction, rénovation et le multi confort](#) », à un petit déjeuner à la Cité des Entreprises le 10 avril, ainsi qu'à une conférence « [Organiser les relations des maîtres d'ouvrages publics avec leurs maîtres d'œuvre](#) » le 17 septembre. CINOV Rhône-Alpes a également organisé une réunion « [Réforme de la formation professionnelle : quels impacts sur les entreprises de la branche ?](#) » le 2 décembre à Lyon.

Comme le rappelle cette brève synthèse non exhaustive des actions de ses chambres régionales, CINOV est inséré dans les réseaux économiques locaux au plus près des réalités économiques des TPE-PME en régions. Cette exploitation des données locales réalisée dans un second temps par les syndicats et la fédération permet d'avoir une connaissance des obstacles rencontrés, des besoins des entreprises dans les différents territoires. Dans les domaines du social, de la formation ou de l'économique il est évident que ces données permettent d'alimenter le dialogue social. C'est d'autant plus vrai dans le domaine de la formation, de plus en plus régionalisée.

La Commission Internationale

La Commission Internationale a l'ambition d'ouvrir aux entreprises adhérentes de CINOV de nouvelles opportunités de croissance externe. Outre l'accroissement de réseau dans le domaine de l'ingénierie notamment, la Commission a des missions de représentation, de veille (législations, bonnes pratiques, ...) et de défense de l'ingénierie et du conseil à l'international.

Elle est également chargée d'actions de :

Lobbying sur les évolutions réglementaires

Suivi des textes à la Commission (veille et lobby en partenariat avec l'EFCA)

Participation actives aux instances FIDIC et EFCA

Présence progressive dans certains groupes de travail de l'EFCA ou de la FIDIC.

Club Export CINOV

Face au ralentissement de l'activité sur le marché national, l'export permet de gagner de nouveaux marchés. Néanmoins, pour les TPE-PME représentées par CINOV, exporter est une réelle difficulté en raison de la taille de l'entreprise, des attentes des pays concernés, de la barrière de la langue, ...

Afin de faciliter les échanges et les synergies entre les adhérents qui travaillent à l'export ou souhaitent s'y développer, la Commission Internationale CINOV a décidé de lancer un « Club export ».

L'ambition de ce « Club export » est triple :

Réaliser des partages d'expériences entre adhérents qui ont entamé déjà des démarches pour exporter leurs savoir-faire en dehors des frontières nationales

Recenser les besoins et faciliter d'éventuels partenariats entre adhérents qui le souhaiteraient

Mutualiser leurs démarches et/ou constituer des groupements complémentaires.

Les premières réunions ont mis en lumière un important potentiel et une forte demande d'accompagnement de CINOV afin de pouvoir optimiser les complémentarités d'exportation avec des aides méthodologiques, de la mise en réseau (COFACE, BUSINESS FRANCE, Conseils régionaux, départementaux...), de la formation notamment à la langue anglaise, le financement de démarches commerciales (Régions, Département, DGE, CCI, BUSINESS FRANCE, FSE, ...) et l'organisation de voyages et de rencontres commerciales sur place.

Il est certain que faciliter l'export des TPE-PME c'est aussi consolider l'emploi au sein de ces dernières. C'est également mieux connaître et anticiper les besoins en expertise, donc les besoins en formations et les profils d'emploi pour demain. C'est aussi identifier les adaptations nécessaires sur l'organisation du travail. Ces approches permettent une fois de plus, via notre commission sociale et formation fédérale, d'enrichir le dialogue social.

FIDIC

Fondée en 1913 par les fédérations nationales d'ingénierie belge, française et suisse, la Fédération Internationale De l'Ingénierie et du Conseil (FIDIC) regroupe aujourd'hui 88 fédérations nationales présentes sur les 5 continents.

Cette organisation internationale regroupe les organisations professionnelles de l'ingénierie et du conseil de divers pays et encourage l'établissement de normes et de règles de comportement professionnel.

CINOV est fondateur de la Fédération Internationale de l'ingénierie et du conseil (FIDIC). L'association CINOV-SYNTec représente, à la FIDIC, les intérêts des ressortissants français à l'international.

Chaque année, la FIDIC organise une conférence mondiale qui réunit les organisations membres et permet de développer des contacts entre les adhérents des différents pays membres.

La FIDIC commercialise par ailleurs de nombreux modèles de contrats utilisables pour les activités à l'international.

Les contrats FIDIC sont des modèles de convention qui font référence dans les domaines de la conception et de la construction des grands projets internationaux.

Ces contrats définissent les droits et obligations qui lient le Maître d'ouvrage, « l'Ingénieur » et l'Entreprise. Ils sont issus de la réflexion et du travail de spécialistes de l'ingénierie et du droit mais aussi des entreprises, Maîtres d'ouvrage ou investisseurs. C'est pourquoi de grandes institutions financières comme la Banque Mondiale recommandent leur utilisation.

CINOV diffuse les évolutions des guides réalisés par la FIDIC.

EFCA

Issue de la fusion en 1992 du Comité Européen des Bureaux d'ingénierie et du Comité Européen des Ingénieurs-Conseils fondé par CINOV, l'EFCA (European Federation of Engineering Consultancy Associations) est aujourd'hui une fédération de 25 syndicats professionnels, situés dans 24 pays européens.

L'EFCA défend l'intérêt et l'activité de ses associations membres à la Commission ou au Parlement Européen. Elle est force de propositions dans le domaine de l'ingénierie. L'EFCA édite tous les deux mois une lettre d'information en anglais qui informe ses membres des dernières actualités (réglementations, groupe de travail, ...).

Depuis l'accord signé avec la FIDIC en mai 2010, l'EFCA représente officiellement la FIDIC en Europe, comme en témoigne le nouveau logo de l'EFCA.

L'objectif majeur de l'EFCA sur la période 2015-2018 est de faire progresser son image et ses capacités d'influence auprès des instances européennes, ainsi que d'améliorer l'image de l'ingénierie avec l'aide des publications de l'EFCA : « Voice of EFCA » ou « EFCA Barometer ».

QUELQUES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2015

CINOV partenaire des BIM d'Or 2015 le 16 septembre 2015

Processus d'intégration, de production, de gestion et de visualisation de données, modèle unique d'un ouvrage bâti tenant dans un fichier numérique et logiciel, le BIM (Building Information Modeling) est tout cela à la fois. Organisés par le Moniteur des travaux publics et du bâtiment, les Cahiers techniques du bâtiment, les BIM d'or récompensent les acteurs du BIM. En 2015, la Fédération CINOV est, pour la seconde fois, partenaire des BIM d'Or. Les trophées, qui ont été remis le 16 septembre à Paris, ont récompensé des maîtres d'ouvrages, des ingénieurs, des entrepreneurs, des architectes, des industriels... pour les maquettes numériques développées en vue de la conception, la construction et l'exploitation de bâtiments et d'infrastructures. A travers ce partenariat, CINOV accompagne un virage professionnel nécessaire pour moderniser l'ingénierie dans les métiers de la construction et dynamiser la compétitivité des entreprises.



Rencontre au Palais Bourbon le 26 mars 2015

Le 26 mars 2015, CINOV organisait au Palais Bourbon une journée sur le thème, « Le conseil, l'ingénierie et le numérique : Leviers de croissance pour nos territoires ». Ce thème ambitieux a réuni près de 200 participants adhérents, entreprises, institutionnels et partenaires. Cette manifestation qui a donné lieu à une présentation de Denis FERRAND, Directeur de REXECODE-COE sur « [Les enjeux des services de prestations intellectuelles pour la compétitivité globale](#) », s'est conclue par une table ronde avec les regards croisés politiques et stratégiques de :

Luc Belot, Député de la 1^{ère} circonscription du Maine-et-Loire, Groupe Socialiste

Bertrand Delcambre, Ambassadeur du numérique dans le Bâtiment

Guillaume Sarkozy, Délégué Général du Groupe Malakoff Médéric

Dominique Sutra Del Galy, Président de la Fédération CINOV

Avec les interventions des adhérents CINOV : Rony Gal, ESRI France, CINOV-IT, Laurence Michel, PROJAGRO, Présidente de CINOV Industrie, François Meunier, Attitudes Urbaines, CINOV SYPAA et Philippe Monmarché, SHERP'ACCES, CINOV Construction et les témoignages de Patrick Berger, Président de l'AITF, (Association des Ingénieurs Territoriaux de France), Philippe Labro, Directeur du Projet Ville Durable, Délégué Général Atelier Energie et Territoires d'EDF et Maurice Manceau, Directeur de Saint-Gobain Habitat France.



World Efficiency du 13 au 15 octobre 2015

COP 21 du 2 au 10 décembre 2015



L'activité formation

L'IPTIC – Institut de Promotion des Techniques de l'Ingénierie et du Conseil, a été créé en 1985 à l'initiative de la Fédération CINOV qui reste son actionnaire unique. Il est aujourd'hui identifié comme le centre de formation des entreprises de la branche du conseil, de l'ingénierie et du numérique.

L'IPTIC, conscient de sa mission, propose une démarche tant individuelle que collective, pour développer le capital humain des entreprises, véritable levier de performance et de richesse.

L'IPTIC intervient pour prendre en compte les besoins de formation techniques, réglementaires, transversaux et anticiper les évolutions des métiers de la branche. Son offre de formation est organisée autour de 5 grands domaines :



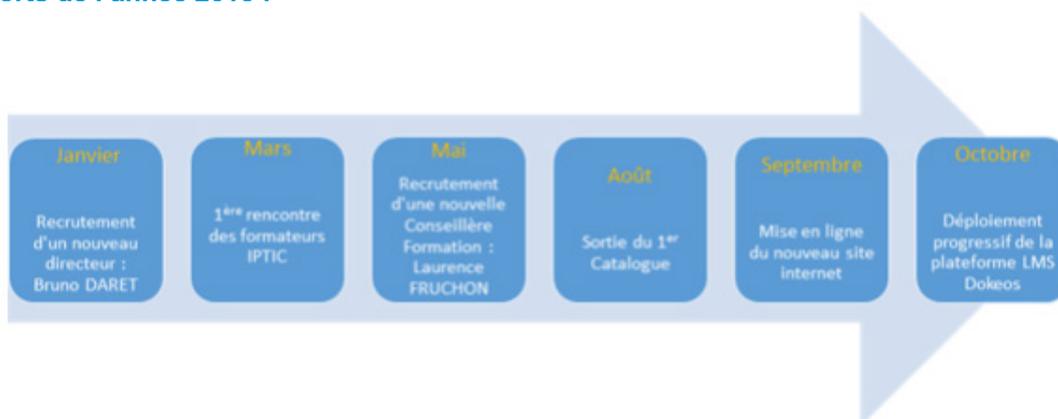
L'IPTIC met en œuvre deux démarches parallèles :

Un catalogue de formation réunissant les principaux cursus de formation, reflet de l'évaluation de la demande collective
Une offre de formation spécifique réunissant l'ensemble des compétences nécessaires à la réalisation de tout dispositif individuel ou de contenu sur mesure

L'IPTIC en chiffres

1	l'actionnaire unique : la Fédération CINOV
85	le nombre de formateurs, experts ou partenaires
95%	le taux de satisfaction des stagiaires en formation continue
2 000	le nombre de stagiaires formés en 2015
3 000	le nombre d'entreprises clientes
7 820	le nombre d'heures formateurs
34 390	le nombre d'heures stagiaires

Les temps forts de l'année 2015 :



BILAN FINANCIER 2015

Le bilan constaté pour 2015 fait apparaître un résultat d'exploitation de 318 K€, composé de 3 076 K€ de produits et 2 758 K€ de charges.

Ce résultat confirme une situation financière saine et maîtrisée.

Rappel des résultats d'exploitation sur les deux précédents exercices :

2014 + 211 K€
2015 + 318 K€

LE RESULTAT DE L'IPTIC

Parallèlement à la situation constatée pour la Fédération CINOV, celle constatée pour sa filiale IPTIC est également saine et maîtrisée.

En K€	2015
Chiffre d'affaire	1 525
Résultat net	298
Capitaux propres	12
Dette CINOV	407

Cette situation conforte bien sûr la situation de la Fédération CINOV, actionnaire unique d'IPTIC.

Notre environnement, connaît de véritables « mutations » :

Economiques (nouvelles concurrences extérieures, structures publiques et parapubliques, massification, prix bas, ...)

Technologiques (maquette numérique, numérisation généralisée, industrialisation des process, ...)

Culturelles (évolution des modes de collaboration, de travail, organisationnel)

A cela s'ajoute une redéfinition du paysage syndical avec la question de la représentativité et le rapprochement des branches professionnelles. Dans ce contexte, notre fédération doit s'adapter et :

- Accompagner les évolutions du monde économique : nous devons nous adapter aux nouveaux marchés, innover et construire de plus en plus d'offres en groupements. Nous devons faire évoluer nos métiers, afin de créer plus de valeur et être identifiés au sein de cette chaîne de valeurs
- Etre acteur des changements, en nous faisant entendre, en influant, nous devons nous adapter à un monde hyperconcurrentiel. Adhérer à un syndicat, c'est pour nos membres trouver un accompagnement et des services en phase avec des attentes de plus en plus évolutives. A nous de créer les conditions pour y parvenir et pour y répondre !
- Développer notre notoriété : nous devons être audibles et visibles. Dans un monde d'information, ne pas être reconnu est un signe de faiblesse. Notre énergie est perdue si elle ne crée pas d'impact visible et compréhensible
- Répondre aux enjeux de la représentativité : dans la mesure où les nouvelles règles en matière de représentativité patronale vont largement déterminer notre influence et nos moyens, notre enjeu est de rassembler le plus grand nombre d'entreprises adhérentes en sachant que l'évaluation de notre représentativité sera réalisée tous les 4 ans par l'administration

Pour répondre à ces enjeux, nous nous sommes fixés des orientations pour 2016 :

- Moderniser notre gouvernance et notre fonctionnement
- Renforcer nos réseaux économiques, opportunités d'affaires et de prospectives
- Développer notre lobbying et notre influence
- Construire une véritable politique de développement
- Renforcer une communication visible et efficace, notamment numérique.

Chiffres clés 2015

Effectifs au 31 décembre 2015

**16 CHAMBRES
REGIONALES**



2 000

**TPE et PME
adhérentes**

42 000 salariés

14 syndicats professionnels



Thierry SANIEZ
Délégué Général



GLOSSAIRE

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS ET MANDATS CINOV

Les clés de notre représentativité

Social et Formation

ADESATI : Association d'Étude et de Suivi de l'Aménagement du Temps de Travail dans les métiers du savoir

CIPAV : Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance et d'Assurance Vieillesse

Comité Paritaire de Surveillance (prévoyance / complémentaire santé)

CVASDS : Commission de Validation des Accords signés sans Délégué Syndical

CPCCN : Commission Paritaire de la Convention Collective Nationale

CPNE : Commission Paritaire Nationale de l'Emploi

CSF : Commission Sociale et de Formation

FAFIEC : Organisme Paritaire Collecteur Agréé de l'Ingénierie, de l'Informatique, des Études, du Conseil, des Foires et Salons et des Traductions

FIF-PL : Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux

GSC : Garantie Sociale des Chefs et Dirigeants d'Entreprise

IDCE : Institut pour le Développement du Conseil d'Entreprise

OPIIEC : Observatoire Paritaire des Métiers de l'Informatique, de l'Ingénierie, des Études et du Conseil

International

CINOV est membre fondateur de la **FIDIC** et de l'**EFCA**.

FIDIC : Fédération Internationale des Ingénieurs-Conseils

EFCA, European Federation of Engineering Consultancy Associations

Normalisation - Qualité

AFAQ : Organisme certificateur de France

AFNOR : Organisme responsable de la normalisation en France

AQC : Agence Qualité Construction

Commission d'Agrément des Contrôleurs Techniques

ISQ / OPQCM / OPQF : l'ISQ, organisme professionnel de qualification des entreprises de prestations de services intellectuels, regroupe l'OPQCM, l'Office Professionnel de Qualification des Conseils en Management et l'OPQF, Office Professionnel de Qualification des organismes de Formation

MFQ : Mouvement Français pour la Qualité

OPQDI : Office Professionnel de qualification des Designers Industriels

OPQIBI : Organisme Professionnel de Qualification de l'Ingénierie : Infrastructure - Bâtiment- Industrie

OPQTECC : Organisme Professionnel de Qualification des Economistes de la construction et des Programmistes

Qualitel : information et certification de la qualité des logements

Pôles Techniques

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

AIMCC : Association des Industries de produits de Construction

Association France GBC : membre français de World Green Building Council (World GBC)

Association HQE® : Association Haute Qualité Environnementale

ATEE : Association Technique Énergie Environnement

CIDB : Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit

CSTB : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment

IDRRIM : Institut Des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité

OCPP : Observatoire de la Concurrence Public Privé

Organismes Professionnels

AFEID : Association Française pour l'Étude des Irrigations et du Drainage

ASTEÉ : Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement

CGPME : Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises

CLIC : Comité de Liaison de l'Ingénierie et du Conseil

CNC : Conseil National de la Construction

CNISF : Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques de France

CTI : Centre de Techniques Internationales

Les Canalisateurs de France

SNITER : Syndicat National des Industriels du Traitement des Eaux Résiduelles

UNAPL : Union Nationale des Professions Libérales

UNACOPL : Union Nationale de Conjointes des Professionnels Libéraux

Organismes Institutionnels

COLIAC : Comité de Liaison pour l'Accessibilité des transports et du cadre du bâti

Commission Nationale des Comptes de Services

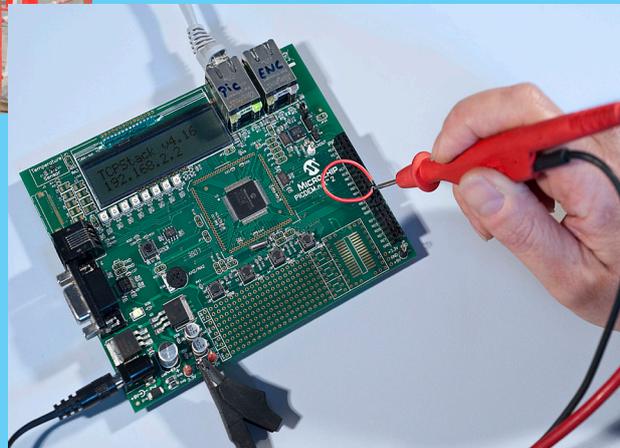
DGE : Direction Générale des Entreprises

DGT : Direction Générale du Travail

DGS : Direction Générale de la Santé

DHUP : Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages

MIQCP : Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques



CINOV
4 avenue du Recteur Poincaré
75782 Paris Cedex 16
Tel : +33 (0)1 44 30 49 30
Fax : +33 (0)1 40 50 92 80
Mail : cinov@cinov.fr

www.cinov.fr



FÉDÉRATION
CINOV